

# MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA



Page 3

# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2471 - Ven. 1<sup>er</sup> - Sam. 2 mai 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE (FINALE)

LES ALGÉROIS DES NOUVELLES CITÉS DE LARBÂA EN RENFORT AUX SUPPORTERS DU RCA



Page 12 - 13 - 14

AFFAIRE DU GROUPE CNAN

## LE VERDICT SERA RENDU LE 20 MAI

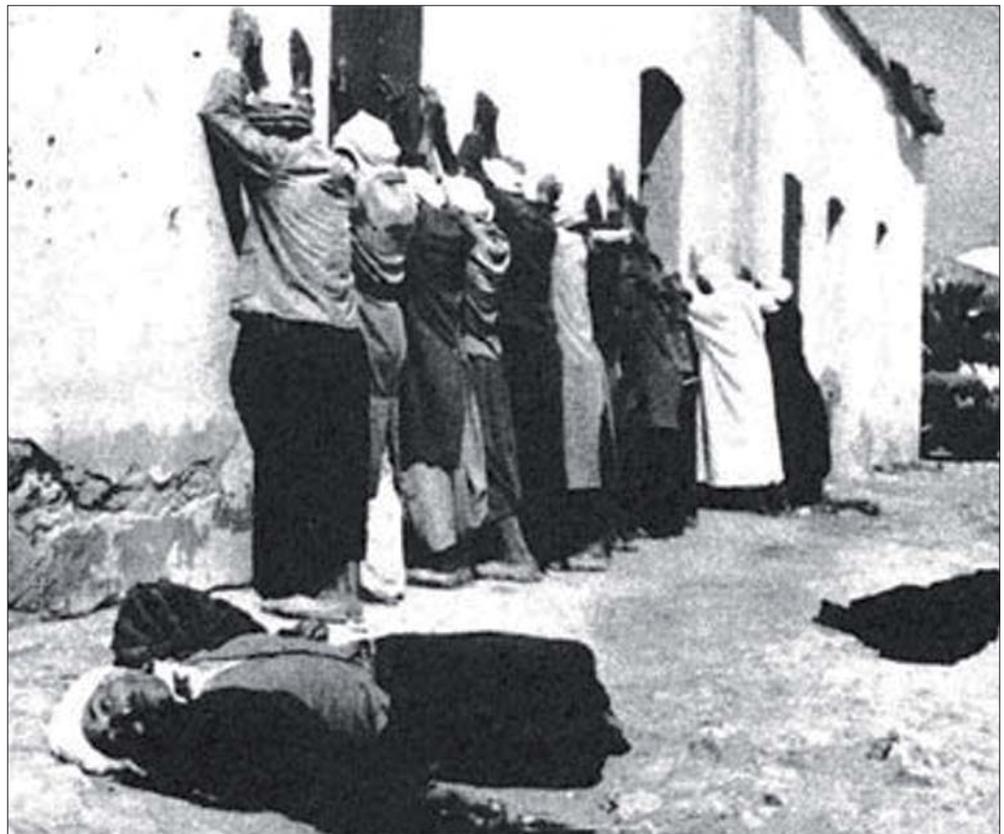


Page 5

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

# SELLAL INTERPELLÉ

Page 5



RESPONSABILITÉ PÉNALE

## 400 ENFANTS MINEURS CROUPESSENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Page 24

MÉDICAMENTS

## RECU DE 40% DE LA FACTURE D'IMPORTATION DURANT LES 4 DERNIERS MOIS



Page 6

VIGNETTE AUTOMOBILE 2015

## PROROGATION DU DÉLAI D'ACQUITTEMENT JUSQU'AU 14 MAI

Page 6

PENSIONS DE RETRAITE

## REVALORISATION DE 5% À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> MAI

Page 6



1.500  
M/L de puits pour  
renforcer les capaci-  
tés de mobilisation  
de l'eau potable

14.000  
tonnes de marchan-  
dises et matériaux  
de construction  
entrent à Gaza

10,58  
% de taux de suivi de  
la grève des prati-  
ciens de santé  
publique

### Jumelage inter-hôpitaux: des gastro-entérologues du CHU de Bab El-Oued à pied d'œuvre à Tindouf

Une équipe de gastro-entérologues du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El-Oued (Alger) a entamé mardi des consultations médicales à l'hôpital mixte de Tindouf, dans le cadre d'un jumelage inter-hôpitaux.

Composée de trois spécialistes, cette équipe effectue des consultations médicales avec fibroscopie, au niveau de l'hôpital mixte Si El-Haouès et dans des unités de dépistage scolaire pour des cas de personnes atteintes de ce type de maladies, a indiqué le chargé de communication de l'hôpital mixte Si El-Haouès de Tindouf.

L'initiative, qui s'étalera sur une semaine, entre dans le cadre de jumelages entre les établissements hospitaliers du Nord et ceux du Sud et des Hauts plateaux, et vise à combler le déficit en encadrement de certaines spécialités médicales qui contraignent les malades dans ces régions à des déplacements vers les wilayas du Nord pour leurs soins, avec tous



les désagréments engendrés, a précisé Hama Soudani. La direction de l'hôpital mixte de Tindouf a mobilisé les moyens humains et matériels pour le bon déroulement de cette mission médicale

### Séminaire sur le journalisme et les médias sociaux à Barcelone



Un séminaire intitulé "Journalisme et médias sociaux : défis d'une région qui évolue" s'est ouvert lundi à Barcelone (Espagne).

Organisé par l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN), le séminaire de deux jours se penchera sur la transformation induite par la révolution numérique sur le travail journalistique.

Dans son allocution à l'ouverture du séminaire, le secrétaire général de l'AMAN, M. George Penintaex, a mis l'accent sur l'impératif de fiabilité pour les agences de presse dans un contexte marqué par l'émergence de médias sociaux, réfutant l'idée selon laquelle internet constitue une menace pour les agences de presse.

Des présentations et ateliers animés par des experts au profit des journalistes représentant les agences membres de l'AMAN sont programmés dans le cadre de ce séminaire.

### Plus de 25.000 manifestations sportives et culturelles sécurisées au niveau national

Plus de 25.000 manifestations sportives et culturelles ont été sécurisées en mars dernier par les services de la police à travers tout le territoire national.

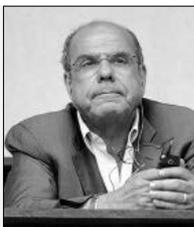
"Dans le cadre des efforts consentis pour sécuriser les différentes manifestations sportives, les services de la police ont sécurisé 25.694 manifestations à l'instar des activités sportives et culturelles durant le mois de mars 2015", a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans le cadre de "la mise en œuvre rigoureuse des lois et réglementations régissant l'urbanisme et la protection de l'environnement en coordination avec les différents acteurs", la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a enregistré "2.312 infractions relatives à l'environnement".

Les autorités compétentes ont pris des mesures à l'encontre des contrevenants, sachant que les services de la Sûreté nationale effectuent, périodiquement, des campagnes de sensibilisation à l'adresse des citoyens".



D  
I  
X  
I  
T



### Mohamed Raouraoua,

L'équipe nationale "est capable de remporter" la coupe d'Afrique des nations CAN-2017 dont l'organisation a été attribuée au Gabon au détriment de l'Algérie.

"La non attribution de cette compétition à l'Algérie fait partie du passé, nous devons désormais penser à l'avenir et la nécessité de préparer notre équipe en vue, notamment, des éliminatoires de la CAN 2017 qui débutent en juin prochain. Je pense que nous avons les moyens d'aller chercher le trophée au Gabon. Nous en sommes capables", "Je tiens à souligner que je n'ai aucun différend avec Mohamed Tahmi avec qui j'entretiens de bonnes relations. Pour ce qui est de la domiciliation de cette finale à Blida, nous avons décidé de donner le temps suffisant au stade du 5-juillet pour qu'il soit totalement prêt à l'avenir"

### Une tortue handicapée de 90 ans se déplace sur des roulettes

Lourdement handicapée, une tortue de 90 ans peut à nouveau se déplacer grâce à des roulettes fixées sur sa carapace, rapporte mardi 28 avril

The Telegraph (en anglais). L'animal, baptisé Mrs T, n'a plus de pattes avant depuis l'hiver. Alors que la tortue hibernait à Pembroke, au Pays-de-Galles (Royaume-Uni), un rat les lui a arrachées.

"C'est comme si je lui avais mis un turbo"

Pour sauver Mrs T, sa propriétaire a décidé de lui "greffer" deux roues d'un modèle réduit d'avion.

"C'est comme si je lui avais mis un turbo. Elle va aller deux fois plus vite maintenant, plaisante Jude Ryder. Elle utilise ses pattes arrière pour pousser et avancer." Inquiète pour l'avenir de l'animal, Jude Ryder est désormais rassurée. "Elle est plutôt jeune pour une tortue, elle peut vivre encore cinquante ans, assure-t-elle. La seule chose dont elle a besoin, c'est d'un changement de pneus de temps en temps."

### Des coyotes se promènent en liberté au cœur de New York

On ne les attendait pas au pied des buildings. Si New York est la porte d'entrée de l'Amérique, un nouvel habitant commence à y prendre ses aises : le coyote. Sur le toit d'un bar, dans un parc ou devant une maison, il pointe désormais son museau au cœur de la mégapole.

Au moins cinq coyotes, des canidés plus petits que les loups, ont été aperçus depuis le début de l'année dans le centre de New York, dont trois au cours du seul mois de mars

Pris en chasse par la police, l'animal a finalement été acculé, mardi, puis endormi.

Le département des parcs de New York a précisé que le coyote était assez fréquent à travers l'Etat de New York, y compris dans les zones urbaines, et a appelé les habitants à ne pas paniquer car "la plupart des coyotes ne sont pas dangereux pour les humains".."

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL

# Message du président Bouteflika

*Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé vendredi un message aux travailleurs algériens à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du travail, dont voici le texte intégral*

**"Chers frères, Chères sœurs,**

A l'instar de la communauté internationale, notre pays célèbre le 1er Mai, consacré Fête du travail si pleine de symboles pour nos travailleuses et nos travailleurs qui, après avoir apporté une contribution déterminante au combat libérateur contre le colonialisme, entreprirent la reconstruction de l'économie nationale aussitôt la souveraineté nationale recouvrée.

A cette occasion, je tiens à m'incliner une nouvelle fois à la mémoire des vaillants chouhada de la liberté, militants de l'UGTA, à leur tête le Martyr Aïssat Idir, tout comme je salue avec ferveur l'héroïsme des travailleuses et travailleurs qui, dès la première année de l'indépendance, ont engagé la bataille de la reconstruction nationale dans tous les secteurs, avec des moyens dérisoires, mais avec une foi inébranlable dans l'avenir de l'Algérie.

**Travailleuses, travailleurs,**

Les années écoulées depuis ont été jalonnées d'importantes réalisations accomplies, grâce aux efforts de toute la collectivité nationale, et qui se sont traduites également par des avancées significatives y compris dans la promotion des droits et acquis sociaux.

Ainsi, les travailleuses et les travailleurs ont bénéficié d'importants acquis suite aux revalorisations successives de leurs salaires aussi bien dans le secteur économique que dans celui de la fonction publique. Les pensions et allocations de retraite ont également connu une évolution régulière suite aux augmentations opérées, dans le cadre de la loi ou à titre exceptionnel.

Le système national de protection sociale a été consolidé récemment par la promulgation de la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales qui institue la retraite complémentaire au bénéfice de leurs adhérents, ce qui permettra à tout travailleur d'avoir la possibilité d'augmenter son revenu à l'âge de la retraite.

S'agissant du dialogue social, je me félicite de la constance et de la qualité de la concertation traditionnelle entre le Gouvernement et les partenaires socio-économiques qui fut couronnée, en février 2014, par la conclusion du pacte économique et social de croissance, lequel est devenu, depuis, une référence en matière de partenariat stratégique autour d'objectifs et d'actions à mener, en commun, pour assurer le développement du pays.

Je voudrais, à cette occasion, saluer chaleureusement l'UGTA, ainsi que les organisations patronales et les féliciter pour leur engagement et leur persévérance dans la consolidation de la culture du dialogue.

Je saisis également l'opportunité que



Abdelaziz Bouteflika, président de la République

m'offre la Fête du travail pour inviter tous les travailleurs et travailleuses à continuer à œuvrer à la concrétisation de ce pacte qui vise, notamment, à affermir la bonne gouvernance, à renforcer les capacités nationales de gestion du développement durable et à accélérer le processus de réformes économiques afin d'impulser le développement du pays.

A cet effet, des résolutions ont été prises et se sont traduites par la mise en place d'un cadre approprié pour le développement des investissements, l'appui à l'entreprise et l'encouragement des partenariats Public-Privé national dans différents domaines d'activités.

**Travailleuses, travailleurs,**

Au-delà de la sphère à laquelle s'applique le pacte économique et social de croissance, tous les autres domaines d'activités ont connu également une évolution significative grâce aux efforts des travailleuses et travailleurs et aux volumes d'investissements publics importants dont ils ont bénéficié, sans discontinuer, depuis quelques années.

Dans le domaine de l'agriculture, la mise en œuvre du plan national de développement agricole et du Plan national du développement du renouveau rural s'est traduite par une redynamisation et une diversification de la production à travers l'extension des surfaces exploitées, la mise en valeur de nouveaux espaces dans les régions des hauts plateaux et du sud du pays, et la reactivation des zones rurales.

Dans le domaine de l'industrie et des services, le dispositif d'encouragement des investissements a permis d'amorcer le renouveau des filières de la sidérurgie, de

la mécanique et de l'industrie agro-alimentaire d'une part, et de créer un nombre important de petites et moyennes entreprises dans les différents créneaux d'activités d'autre part, élargissant ainsi le tissu industriel national et générant de nouveaux et nombreux emplois destinés, notamment, aux jeunes.

S'agissant du développement humain, tous les indicateurs, tels que l'espérance de vie, le taux de scolarisation, le taux de raccordement des ménages aux réseaux publics de l'eau, de l'électricité et du gaz naturel, ont connu un accroissement remarquable. Les résultats obtenus permettent, ce faisant, à notre pays d'afficher de nombreuses réalisations des objectifs du millénaire en matière de développement humain, bien avant l'échéance fixée.

**Travailleuses, travailleurs,**

L'économie mondiale vit aujourd'hui de profondes mutations qui remettent en question les positions acquises. Mais dans le cas de l'Algérie, ces mutations peuvent, au contraire, ouvrir des perspectives de création de richesses dont l'industrie demeure, précisément, l'une des sources privilégiées. C'est le rôle qui est conféré à notre industrie nationale, qu'elle soit publique ou privée, pour donner corps à cette ambition, en valorisant les facteurs clés de succès qui résident, d'abord et avant tout, dans la stabilité du cadre juridique et institutionnel ainsi que dans la détente du climat social.

L'industrie apparaît comme un puissant vecteur de création de richesses à même d'entraîner notre économie dans son ensemble, de développer l'employabilité et de diffuser la prospérité. Dans ce sens,

trois leviers seront actionnés, à savoir la diversification et le développement de la production nationale, l'encouragement de l'investissement et, enfin, l'amélioration du climat des affaires.

Dans cette optique, l'impulsion de l'entreprise, placée au cœur de ces actions, bénéficie de toute notre attention.

Mais, dans le même temps, il faut que nos entreprises soient performantes, que notre système productif soit moderne et qu'il puisse intégrer l'innovation comme source principale des gains de compétitivité et d'avantages comparatifs.

Nous sommes en mesure d'enclencher ce cercle vertueux en comptant notamment sur l'engagement de nos travailleurs et de tous les partenaires socio-économiques, mais aussi en réalisant des synergies avec les centres de recherches relevant, à la fois, des entreprises et des universités.

La promotion de la production nationale ne va pas sans l'amélioration simultanée de la compétitivité et de la qualité des produits nationaux, tout en veillant à ce que le principe de la préférence nationale prévaille, rigoureusement, et conformément aux lois en vigueur, notamment dans les commandes publiques.

Dans cette démarche, la priorité sera accordée aux activités de valorisation des ressources naturelles comme elle consistera aussi à encourager l'intégration et les remontées de filières.

La promotion de la production nationale nécessite également une réelle politique d'incitation et de soutien à l'innovation et à la libération des énergies.

Dans cette optique, nous nous attacherons à créer, pour notre jeunesse, les conditions et les moyens qui lui permettront de prendre des initiatives, d'entreprendre et d'être à même d'apporter sa contribution à l'édification du pays fondée sur la connais-

SUITE À LA RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'ALGÉRIE

# Le ministère des Affaires étrangères réagit

Suite à l'adoption par un groupe de députés d'une résolution jeudi, sur l'Algérie en recourant à la procédure d'urgence, le porte-parole du ministère des Affaires Etrangères, Abdelaziz Benali Chérif a évoqué une action "initée par un groupuscule connu pour avoir versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant".

Trente-cinq eurodéputés sur les 751 que compte le Parlement européen ont adopté, ce jour, quasiment à la sauvette, une résolution sur l'Algérie, en réel décalage tant avec l'esprit qui préside aux relations de dialogue et de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne qu'avec la dynamique qui anime les rapports de l'Algérie avec ses Etats membres", a-t-il affirmé

"Cette action a été initiée par un groupuscule connu pour avoir souvent versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant dans la promotion de leur partenariat global et multidimensionnel. Le recours à l'adoption d'une telle résolution sous le sceau de l'urgence est une mesure qui s'apparente à une escroquerie procédurale", a encore ajouté le responsable.

"Le fait ordinaire choisi comme prétexte par les auteurs de cette résolution renseigne tant sur leur acharnement à vouloir porter préjudice à l'atmosphère

sereine qui caractérise le dialogue entre l'Algérie et le partenaire européen que sur les limites de leur vision quant aux intérêts mêmes de l'UE.

Les vaines tentatives de ces quelques détracteurs, qui se trompent d'époque et d'adversaire, ne peuvent en aucun cas altérer et, encore moins, remettre en cause, la marche résolue de l'Algérie et de l'UE vers la consolidation du partenariat mutuellement avantageux que projette l'Accord d'association", a-t-il dit soulignant que "l'Algérie, qui a conclu l'Accord d'association en tant que cadre global du dialogue et de partenariat, entend poursuivre cette dynamique, à travers une participation active au processus de révision de la Politique européenne de Voisinage, dans le respect de sa souveraineté nationale et dans le contexte de la promotion de ses intérêts propres."

"Du reste, a-t-il encore affirmé, et durant les dix années de mise en œuvre de l'Accord d'Association, les questions relatives à la gouvernance, à la démocratie et aux droits de l'homme ont fait l'objet



Abdelaziz Benali Chérif

régulièrement d'échanges à la satisfaction des deux parties."

"Le dialogue interparlementaire qui n'a cessé de se renforcer entre les institutions législatives algérienne et européenne, à travers notamment la tenue de treize sessions de dialogue, a permis une meilleure connaissance des évolutions internes en cours en Algérie et parmi les pays de l'UE. Partant, l'adoption de cette résolution, qui s'écarte de l'esprit du dialogue confiant, décrédibilise ses propres auteurs qui se sont arrogés le droit de tenter de jeter la suspicion sur la justice algérienne face à des faits répréhensibles qui font l'objet d'actions judiciaires similaires

dans nombre de pays européens."

"En rejetant cette intrusion suspecte et irresponsable dans les affaires intérieures de l'Algérie, le ministère des Affaires Etrangères, qui a pris le soin d'attirer l'attention des partenaires européens sur les retombées négatives que pourrait avoir cet acte sur le développement des relations entre les deux parties, réitère la ferme volonté de la partie algérienne de poursuivre activement la mise en œuvre des réformes qu'elle a souverainement engagées et escompte l'édification d'un partenariat algéro-européen respectueux de ses choix", a conclu M. Benali.

RN APS

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DU 1ER MAI

## Travailleuses, travailleurs,

La politique que nous avons menée, avec détermination, pour lever l'hypothèque de la dette extérieure et mettre en place des mécanismes efficaces d'accumulation et de gestion des réserves de change, permet à notre pays de disposer, aujourd'hui, d'une marge de manœuvre de nature à atténuer l'impact de la crise du marché mondial pétrolier et de la contraction de nos ressources extérieures.

Il nous faut donc garder, constamment, en ligne de mire la nécessité absolue de préserver cette latitude pour que nous puissions poursuivre, sans rupture, notre marche vers le développement de notre pays et le bien-être de notre nation.

Dans cette optique et s'agissant du monde du travail, je voudrais souligner que la Fête du 1er Mai est une occasion appropriée qui nous rappelle à nos devoirs pour lever les contraintes et défis que nous impose la conjoncture économique et sociale du pays.

A cet égard, une double exigence doit requérir, de nous tous, une attention soutenue, la première étant liée aux performances de l'appareil national de production, et la seconde au challenge lancé depuis quelques années, pour faire prospérer davantage les immenses territoires des Hauts-Plateaux et du Sud du pays.

Pour répondre à la première exigence, il ne fait aucun doute que l'UGTA est en mesure d'apporter, en collaboration avec les institutions concernées, une contribution décisive à la préservation et à la promotion de l'outil national de production constitué à la fois par les entreprises publiques et par celles relevant du secteur

privé pour créer davantage de richesses et d'emplois. L'UGTA qui milite, depuis longtemps, pour cet objectif crucial, doit continuer à l'inscrire parmi ses priorités dans la mission qu'elle s'est assignée et qu'elle remplit, avec responsabilité et engagement, grâce à sa capacité de mobilisation des travailleurs et à la grande audience dont elle peut, légitimement, se prévaloir auprès des employeurs et des pouvoirs publics.

L'UGTA constitue tant avec les uns qu'avec les autres, un partenaire incontournable dans le cadre de la mise en œuvre du pacte économique et social qui apporte une contribution indiscutable à la stabilité du monde du travail et, partant, à celle du pays (...).

(...)L'offre nationale s'est en effet beaucoup contractée au fil des années alors que la demande globale de tous les agents économiques et sociaux a considérablement augmenté entraînant un recours sans cesse croissant aux importations de biens et de services, de toute nature, financées grâce aux recettes d'hydrocarbures. Cette situation devra être progressivement mais rapidement redressée.

L'urgence est en effet à la reconquête du marché intérieur, ce qui constitue la meilleure voie qui puisse garantir une croissance saine et durable, et qui renforcera, sans nul doute, nos capacités à investir les marchés étrangers.

Travailleuses, travailleurs, sachant que l'UGTA célèbre cette année la fête du travail à El Oued, je voudrais la charger d'y porter mon salut, mon affection et mon respect à tous nos compatriotes des wilayas du Sud du pays. Tous les

Algériens n'oublient pas la résistance héroïque de nos compatriotes du Sud pour faire échouer les projets visant à détacher le Sahara algérien du reste de notre patrie indivisible. Pour avoir personnellement partagé la foi et l'héroïsme de nos compatriotes du Sud durant la lutte de Libération nationale, je suis profondément convaincu que nos jeunes générations qui, à travers les wilayas du Sud du pays, ont des attentes sociales aussi légitimes que leurs frères dans le Nord du pays, sauront également opposer le même patriotisme que leurs aînés à toutes les sirènes de la division des rangs du peuple algérien pétri et uni par les souffrances de ses résistances séculaires et de sa lutte héroïque pour l'indépendance.

S'agissant de l'exigence pressante liée au développement des régions des hauts plateaux et du Sud du pays où le 1er Mai doit autant fleurir que partout ailleurs, l'UGTA peut également jouer, grâce à l'esprit responsable et engagé des ses militants, un rôle déterminant dans l'accompagnement du processus engagé comportant des programmes conséquents de réalisation de projets dans tous les domaines d'activités.

De fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects à travers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, seraient insuffisants s'ils n'étaient accompagnés d'une création de richesses et d'emplois à la mesure des capacités que recèlent ces régions et des attentes que nourrissent notamment nos jeunes en quête de travail, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et,

partant, de leur insertion sociale.

J'invite donc l'UGTA à associer ses efforts à ceux des pouvoirs publics et de la société civile pour promouvoir, à travers les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, le développement de tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture et le tourisme. Nul doute que l'UGTA saura, de concert avec le Gouvernement et les associations patronales, faire du développement accru des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, un des objectifs de leurs délibérations tripartites et l'une des finalités du pacte économique et social de croissance. Pour chacun d'entre nous, le 1er Mai rappelle, non seulement les sacrifices des travailleuses et travailleurs algériens pour l'édification d'une économie nationale indépendante et prospère, mais il réveille, en même temps, en nous, le souvenir de leur combat héroïque pour sauver l'outil de production et permettre à notre économie de résister, au côté de tous ceux qui sont restés debout, aux plus violents périls qui ont mis en danger l'Etat républicain et fait subir à toute la nation une véritable tragédie nationale.

A cette occasion, je m'incline à la mémoire des Chouhada du devoir national y compris parmi nos travailleuses et travailleurs dont Abdelhak Benhamouda reste, à jamais, l'exemple et le symbole. Cette Fête du travail m'offre enfin l'occasion d'exprimer ma considération et mon admiration à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs algériens pour leurs efforts considérables et de réitérer mon engagement d'œuvrer sans cesse pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des citoyennes et des citoyens".

## CRIMINALISATION DU COLONIALISME

**Sellal interpellé**

*La revendication de la criminalisation du colonialisme n'est pas prête d'être abandonnée. Elle est plus que légitime par rapport aux abominables crimes commis par le colonialisme.*

PAR KAMEL HAMED

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, vient ainsi d'être interpellé sur cette question. Sellal est ainsi tenu de s'expliquer sur la position du gouvernement à cet égard. Il a cet effet été destinataire d'une question orale portant sur l'incapacité de l'Algérie à criminaliser le colonialisme français. C'est la députée de l'alliance de l'Algérie verte (AAV) Samira Souabhia qui interpelle le Premier ministre. Cette députée lui demande de s'expliquer sur les raisons qui font que le gouvernement ne s'active pas sur cette question pour demander à la France de reconnaître ses crimes commis en Algérie, de présenter par conséquent ses excuses au peuple algérien et de dédommager les victimes. Sellal est tenu aussi de s'expliquer sur la question des archives prises par les Français durant la période coloniale et qui n'ont pas, à ce jour, été restituées. La question de la criminalisation du colonialisme fait, depuis des années, débat en Algérie et en France. La majorité de la classe politique nationale est favorable à cette revendication. La France, qui a commis d'atroces crimes contre les Algériens durant la longue période coloniale, doit faire acte de repentance. Un projet de loi a été élaboré dans ce sens par des députés de divers horizons politiques, notamment du FLN, lors de la précédente lég-



Abdelmalek Sellal

islature. Un projet de loi qui a fait couler, pour rappel, beaucoup d'encre. Elaboré à l'initiative des députés le projet de loi a fini par être déposé sur le bureau du président de l'APN de l'époque, Abdelaziz Ziari en l'occurrence, qui l'a à son tour

transmis au gouvernement. Ce déni, conformément aux dispositions de la Constitution devait, dans les deux mois, émettre un avis. Ce qui fut fait mais, hélas, cet avis était négatif. A l'époque on disait que dans cet avis le gouverne-

ment considérait que tout ce qui touchait aux relations extérieures de l'Algérie relevait des seules compétences du président de la République. En émettant un avis défavorable, le gouvernement n'a pas pour autant mis fin à l'ardeur des députés qui sont revenus à la charge, mais le président de l'APN a refusé de soumettre le projet de loi en question à l'examen par la séance plénière. Le FLN, qui se montre le plus ardent sur cette question, revient sans cesse à la charge pour demander à la France de reconnaître ses crimes coloniaux. D'autres partis politiques et certaines associations et organisations de la société civile ne sont pas en reste. Des officiels, notamment le ministre des Moudjahidine, remettent de temps en temps cette question sur la table. Mais le discours officiel reste, globalement, complexe sur cette question. On souhaite certes que la France reconnaisse ses crimes et présente ses excuses au peuple algérien, mais on se refuse à mettre la pression sur le gouvernement français. Tous les gouvernements français refusent catégoriquement d'admettre les crimes de la France coloniale. Ils daignent juste admettre que le colonialisme est un système injuste qui a causé moult souffrances aux peuples colonisés. La France demande sans cesse aux Algériens de tourner la page. Peine perdue.

K.H

## AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

**Confrontation accusés- témoins et audition des parties civiles**

PAR RAYAN NASSIM

Le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept entreprises étrangères s'est poursuivi jeudi au tribunal criminel d'Alger avec la confrontation des sept témoins avec les accusés et l'audition des parties civiles en l'occurrence la direction des Douanes, le Trésor public et l'Agence nationale des autoroutes (ANA), a rapporté l'APS. La séance a été marquée notamment par le plaidoyer du mandataire judiciaire du Trésor public (partie civile) qui a indiqué que "le Trésor public a subi des pertes considérables de la corruption ayant entaché la réalisation de l'autoroute est-ouest", pointant du doigt particulièrement Mohamed Khelladi, ex-directeur du département des nouveaux programmes de l'ANA et les groupes chinois Citic-CRCC et japonais Cojaal.

Il a estimé que ce projet qui financé par l'Etat "est l'autoroute la plus coûteuse au monde".

Il a également rappelé que le groupe Cojaal avait recouru à l'arbitrage international pour poursuivre l'ANA en justice en exigeant d'importantes sommes d'argent.

Par ailleurs, les plaidoiries des quatre avocats de l'ANA étaient discordantes durant la séance. Alors que le premier avocat a qualifié l'autoroute Est-Ouest de "fierte" pour l'Algérie estimant que "les dysfonctionnements ayant marqué sa réalisation n'ont rien à voir avec la corruption", les trois autres avocats se sont constitués partie civile contre Mohamed Khelladi et les groupes chinois Citic-Crcc et japonais Cojaal, les accusant d'avoir causé d'énormes pertes à l'ANA.

Après avoir entendu les témoignages des sept témoins dont le plus marquant fut celui du Directeur actuel du département

des nouveaux programmes de l'ANA, Belatrache Kamel-Eddine selon lequel l'accusé Khelladi avait indûment reçu, de la part des groupes chinois CITIC-CRCC et japonais COJAAL des véhicules 4x4, des logements (locatifs) et des téléphones portables. Suite à une confrontation avec l'accusé Khelladi, le département a remis, selon le témoin, ces effets aux deux groupes étrangers affirmant que les cadres dirigeants algériens ont le droit de bénéficier de ce type d'avantages de manière systématique de la part de l'Etat qui met à leur disposition tous les moyens estimant que le recours de Khelladi aux groupes étrangers était une "humiliation" pour les cadres algériens. M. Ziani (témoin), directeur général actuel de l'ANA a, pour sa part, nié les déclarations de l'accusé Khelladi Mohamed affirmant que le département des nouveaux programmes relève de l'ANA, toutefois son ex directeur, Khelladi

Mohamed a changé le siège du département à l'insu de l'Agence. C'est alors qu'elle a commencé à détenir des véhicules 4x4, des logements haut-standing et d'autres avantages de la part des groupes chinois et japonais classés dans le cadre de "travaux supplémentaires".

Le juge Tayeb Hellali a entendu les représentants des groupes CITIC et COJAAL qui ont affirmé ne pas avoir facturé la location des véhicules, des logements et de téléphones portables.

Fellouci (témoin), ex-directeur général par intérim de l'Agence nationale des barrages (ANB) a été entendu et a affirmé que l'accusé Addou Sid Ahmed lui avait demandé en 2009 de lui permettre d'accéder à l'ANB pour décrocher des projets au profit de firmes étrangères. Le procès se poursuivra vendredi avec le réquisitoire du représentant du parquet général et les plaidoiries de la défense.

RN/Aps

## AFFAIRE DU GROUPE CNAN

**Le verdict sera rendu le 20 mai**

PAR RACIM NIDAL

Le verdict dans l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) sera rendu le 20 mai prochain, a annoncé tard dans la soirée de jeudi à vendredi le président du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed, après les plaidoiries de la défense. Dans son réquisitoire prononcé dans la journée de jeudi, le représentant du ministère pub-

lic avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 10 ans, contre les 21 personnes, des cadres du groupe, impliqués dans cette affaire. Le procureur a requis 10 ans de prison ferme contre les deux ex-PDG Ali Kouidil et Ali Boumbar, et la même sentence contre Ghit Feraoun, un ressortissant saoudien, en fuite.

Cette affaire a été reportée à plusieurs reprises dont la non comparution des

accusés en liberté (placés sous contrôle judiciaire) et l'absence de certains témoins. Selon l'arrêt de renvoi, les 21 personnes impliquées dans cette affaire étaient accusés de plusieurs chefs d'accusation, dont "dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés" rapporte l'APS.

Le principal accusé dans cette affaire, l'ex directeur général de CNAN Group (actuellement en détention préventive), était accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui "d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie, et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation", selon le document.

R.C.

CHINE

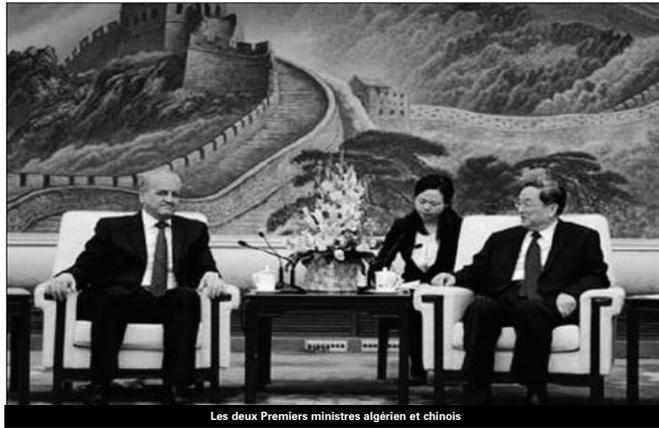
# Abdelmalek Sellal achève sa visite

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé, jeudi, sa visite en Chine, qui l'a mené successivement à Pékin et à Shanghai, à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang.

Lors de cette visite, M. Sellal a été reçu, dans la capitale chinoise, par le Président de la Chine, Xi Jinping, et s'est entretenu avec son homologue chinois ainsi qu'avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Yu Zhengsheng.

En outre, le Premier ministre a présidé, mardi dernier à Pékin, le forum économique algéro-chinois qui a été sanctionné par la signature de 15 protocoles d'accord, de deux contrats et d'un mémorandum d'entente portant essentiellement sur l'industrie, les mines, l'a-



Les deux Premiers ministres algérien et chinois

griculture et le tourisme.

A Shanghai, M. Sellal a visité notamment le port en eau profonde de

Yangshan, situé sur les îles Yangshan au large de Shanghai, cœur battant de l'économie chinoise.

Il a eu également un entretien avec le maire de Shanghai, M. Yang Xiong, à qui il proposé d'étudier la possibilité de jumelage entre cette municipalité chinoise et une ville algérienne.

Cette visite en Chine s'inscrit à la faveur du développement du Partenariat global stratégique, initié par les présidents de deux pays en mai 2014 et conforté par la signature d'un Plan quinquennal de coopération stratégique global pour la période 2014-2018.

M. Sellal a été accompagné, lors de cette visite, des ministres, respectivement, de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounes, et de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que d'une délégation de chefs d'entreprises publiques et privées.

L.B

MÉDICAMENTS

## Recul de 40% de la facture d'importation durant les 4 derniers mois

PAR AMAR AOUIMEUR

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que la facture d'importation de médicaments avait reculé de 40% durant les 4 derniers mois, ajoutant que près de 200 médicaments seraient prochainement radiés de la liste d'importation.

"Les récentes statistiques révèlent une baisse de 40% de la facture d'importation de médicaments durant les quatre premiers mois de l'année 2015", a déclaré M. Boudiaf à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée

aux questions orales.

Le ministre a souligné, dans ce sens, qu'il s'agissait "des premiers résultats positifs" de la stratégie mise en place par le ministère pour la réforme du secteur de la santé, précisant que "près de 200 médicaments (produits localement ou n'étant pas indispensables) seront radiés de la liste de médicaments importés ce qui contribuera davantage à la réduction de la facture d'importation". A une question sur les erreurs médicales, le ministre a précisé que "le projet de loi sur la santé qui sera soumis dans dix jours au gouvernement pour examen, avant de la soumettre au

Parlement pour débat tient compte de tous les aspects inhérents à la santé, y compris les erreurs médicales". "Cette question est prise en charge par une commission installée au niveau du ministère", a indiqué le ministre, ajoutant que "l'indemnisation des malades qui en sont victimes n'est pas possible avant le verdict final".

Boudiaf a, d'autre part, indiqué que le taux d'adhésion à la grève déclenchée, lundi dernier, par le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) "ne dépasse pas 10%", précisant que la revendication relative au règlement du dossier d'équivalence des

diplômes de doctorat et de licence pour les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens, "ne relève pas des prérogatives du ministère de la Santé, mais de celles de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique". Le dossier a été soumis au ministère de l'Enseignement supérieur pour examen, a indiqué le ministre qui n'écarte pas l'éventualité d'une formation à titre complémentaire d'une durée de six mois à une année au profit de cette catégorie.

La décision sera débattue avec la participation de toutes les parties concernées", a-t-il ajouté.

A.A

VIGNETTE AUTOMOBILE 2015

## Prorogation du délai d'acquiescement jusqu'au 14 mai

Le ministère des Finances informe l'ensemble des propriétaires de véhicules de tourisme, utilitaires

et de transport de voyageurs que le délai d'acquiescement de la vignette automobile 2015 est prorogé au jeudi 14 mai, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) sur son site web.

Cette prorogation de délai, décidée par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, est motivée par "le souci de permettre aux citoyens de s'acquiescer de leurs obligations dans les meilleures conditions et de leur faire éviter tout désagrément", précise la même source. Mise en vente depuis début avril, le délai initial de la vente de la vignette automobile devait prendre fin aujourd'hui.

Disponible auprès des services des recettes des impôts et des recettes d'Algérie Poste, cette vignette est vendue aux mêmes tarifs que ceux de 2014 et des années précédentes.

Pour assurer un meilleur déroulement de l'opération de vente de vignettes, la DGI avait instruit toutes ses recettes

d'ouvrir pendant les jours ouvrables de 8 heures à 16 h30 sans pause déjeuner alors que les horaires habituels sont sur la tranche 8h-16h avec une pause déjeuner.

En 2014, la DGI a engrangé près de 9,5 milliards de DA (mds de DA) en provenance de ventes de vignettes automobiles (pénalités non incluses), contre plus de 11 mds de DA en 2013 (pénalités comprises), avec des prévisions de l'ordre de 12 mds de DA pour 2015.

Une part de 20% de ces recettes est affectée au Trésor public, alors que le Fonds commun des collectivités locales (FCC) reçoit les 80% restants.

Instaurée en 1981 puis abrogée en 1990, la vignette automobile avait été rétablie en 1997 dans le cadre d'une loi des finances pour entrer en vigueur en 1998.

Son prix varie en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté.

Une fourchette de 300 à 2.000 DA est imposée sur les véhicules ayant plus de 10 ans, contre 700 à 3.000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1.000 à 4.000 DA pour les 3 à 6 ans. Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 1.500 et 8.000 DA.

Toutefois, l'exemption de la vignette automobile est toujours accordée au profit des véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires.

Cette exonération touche aussi les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules roulant au GPL/C.

R. E.

PENSIONS DE RETRAITE

### Revalorisation de 5% à compter du 1er mai

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a annoncé mercredi à Alger une revalorisation de 5% des pensions et allocations de retraite au profit de plus de 2,2 millions de retraités, qui prend effet à compter du 1er mai 2015.

Le ministre qui était invité à une émission à la Télévision algérienne a indiqué que le coût global de cette revalorisation est évalué à 30 milliards de dinars annuellement et à la charge de l'Etat.

M. El Ghazi a souligné que cette revalorisation permettrait d'améliorer la situation des retraités.

APS

FORMATION-ACTION SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

# Entre redevabilité et retombées sur l'entreprise

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise les 4 et 5 mai prochain une formation-action portant sur le suivi et l'évaluation comme outils d'aide à la décision : "Entre redevabilité et retombées sur l'entreprise" à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) Mohammadia (Pins Maritimes) Alger.

Les responsables de la CACI soulignent que la fonction "Suivi et évaluation" est un outil d'aide à la décision «qui concerne tous les acteurs de l'économie, et notamment les entreprises quelle que soit leur taille. En effet, toute entreprise, de la start-up au grand groupe, doit instaurer un cadre de travail structuré et mettre en œuvre des mesures ou indicateurs pour se développer, renforcer sa compétitivité et la protéger, connaître son environnement afin de détecter de nouvelles opportunités de marché et de surveiller la concurrence, évaluer les opportunités de développement ou accroître son influence, détecter les dispositifs de financement auquel elle est éligi-



ble, ou encore mettre en évidence de nouveaux risques et prendre des mesures de protection adaptées».

A l'issue de cette formation-action, les bénéficiaires doivent être capables de mener à bien plusieurs actions importantes,

à savoir conduire des projets, faire un diagnostic de l'existant, fixer des indicateurs objectivement vérifiables leur permettant de suivre et évaluer leurs actions, résoudre les problèmes, identifier les causes de non conformités, définir et planifier les actions correctives ou préventives, vérifier la mise en œuvre, évaluer les gains et les coûts et mesurer la rentabilité du projet-programme, préciser les responsables de la CACI. En matière de gestion des projets de développement industriel et économique, les dirigeants et managers des entreprises ont, de plus en plus, recours aux techniques et méthodes de gestion moderne basée, notamment sur le système de planification, programmation, budgétisation et analyse de systèmes permettant d'aider au processus de prise de décision. Ainsi, en avenir incertain pour les entreprises où les retombées économiques doivent être cernées afin d'éviter le gaspillage, la décision positive est souhaitée par tous les gestionnaires afin de rentabiliser l'entreprise et éviter des contreperformances.

A. A.

## RÉFORME FINANCIÈRE

### Le lancement du e-paiement interviendra avant la fin de l'année

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a annoncé le lancement d'opérations de paiement à distance avant la fin de l'année en cours en tant que premier pas vers la modernisation du système financier algérien. "La modernisation du système est une opération continue" qui repose sur plusieurs axes dont l'introduction du système de paiement via Internet (e-paiement), a affirmé Djellab qui répondait à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les entraves enregistrées devant l'exécution de la réforme financière et bancaire et l'application du système de paiement global en Algérie. Il a indiqué que l'introduction de ce type de paiement englobera dans une première étape, les opérations privées qui débiteront avant la fin de l'année, appelant que le e-paiement a été accompagné de textes réglementaires pour garantir la sécurisation de ces opérations et définir les droits et devoirs des clients.

Ainsi, une instance appelée Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE-monétique) a été instituée avec pour mission la régulation et la gestion de ce nouveau système de paiement, a-t-il encore précisé. Djellab a souligné à ce propos, que la réforme financière et bancaire initiée depuis quelques années, englobait plusieurs axes dont la modernisation de l'infrastructure technique et matérielle des banques et l'amélioration de la qualité des prestations bancaires proposées aux clients. Il a tenu à dire également que cela a impliqué aussi la modernisation globale des systèmes de paiement rapide de montants élevés et du nouveau système de paiement entré en vigueur depuis quelques années. D'autre part, le ministre des Finances a salué la modernisation des systèmes de paiement au niveau des banques qui a permis l'accélération de la cadence de modernisation du système informatique des banques publiques dans le but d'ac-

tiver un nouveau système commercial pour leurs agences et de développer leurs prestations bancaires électroniques outre le renouvellement de leurs réseaux. Chaque banque s'est attelée à relier ses réseaux bancaires à un seul système intégré et activer un nouveau système commercial pour ses agences. Ces banques ont également procédé à l'introduction d'un système informatique qui permet le traitement instantané des chèques et opérations bancaires dans l'esprit de gagner du temps, d'accélérer les prestations et de généraliser les opérations bancaires. Il a rappelé à cet effet, les mesures prises par les banques publiques afin de diversifier les produits et prestations en direction des clients et qui consistent à encourager l'utilisation des outils de paiement électronique et l'introduction du e-banking en vue de fournir aux clients toutes les informations sur leurs comptes par le biais d'Internet. "L'accélération des réformes garantira

le renforcement de l'intégration financière et le développement de services financiers efficaces en tant que support aidant à améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa diversification", a encore dit le ministre. A été relevé dans ce contexte, que ces réformes qui ont englobé les banques publiques et privées ont touché tous les marchés bancaires et financiers et les assurances à travers l'amélioration de la médiation financière et la réduction des frais par l'introduction de nouveautés financières. A une autre question sur le retrait des vieux billets de banque, Djellab a ajouté que cette question était du ressort du gouverneur de la Banque d'Algérie qui a affirmé avoir retiré les billets de 100 DA mis en circulation en 1981 et 1982 et les billets de 200 DA, de 20 DA et de 10 DA écolés en 1983 et remplacé par des pièces métalliques notamment de 200 DA, de 100 et 50 DA.

R. E.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Recyclage de 24% des déchets ménagers à l'horizon 2016 à travers le pays

Un taux de recyclage de 24% des déchets ménagers sera atteint à l'horizon 2016, à l'échelle nationale, a affirmé le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa. S'exprimant sur les ondes de la radio locale en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, Mme. Boudjemaa a indiqué que le taux de recyclage des déchets, qui ne dépassait pas les 5% au cours de dernières années, a été porté à 17% à fin 2014, pour atteindre les 24% à l'horizon 2016, et s'établir ensuite à plus de 40%. "Le développement des opérations de recyclage et de valorisation des déchets, est le fruit de la stratégie nationale de protection de l'environnement et d'intégration dans la politique de l'économie verte", a soutenu Mme. Boudjemaa, en précisant que "les déchets constituent une source de richesse et de création de matières premières". Le ministre a, dans ce cadre, appelé à HYPERLINK dans ces opérations de recyclage et de valorisation des déchets et d'exploitation des mécanismes disponibles, pour faciliter cette activité, avant de faire état de 16

grandes entreprises activant actuellement dans ce segment. Dans ce même ordre d'idées, Mme Boudjemaa a fait part d'un plan national anti-pollution et de lutte contre les décharges anarchiques, qui a donné lieu jusqu'ici à la réalisation de 124 centres d'enfouissement technique (CET) à travers le pays. S'agissant des clubs verts au sein des établissements scolaires, Mme. Boudjemaa a indiqué que 2.500 clubs, parmi les 5.000 projetés entre 2015 et 2019, seront créés l'année prochaine. La ministre avait auparavant écouté un exposé sur le CET de la daïra d'Aflou (110 km Nord de Laghouat), accueillant des déchets produits par une population de plus de 150.000 habitants des communes d'Aflou, Gueltat Sidi-Saâd, Sidi-Bouزيد et Sebguet. Elle a donné son accord pour le lancement d'une étude technique pour la réalisation d'un CET des déchets inertes, et dont le choix de terrain d'assiette a été confié aux autorités locales, avant de se rendre dans la commune d'Ain-Madhi où elle a inspecté la décharge publique con-

trôlée, mise en exploitation dernièrement. Réalisé avec un financement de 150 millions DA, ce projet devra mettre un terme aux décharges anarchiques défigurant la région. La ministre a procédé, au niveau du parc de loisirs de "M'reigha", à Laghouat, à la pose de la première pierre pour la réalisation, pour près de 100 millions DA, d'un jardin urbain occupant une superficie de six hectares. Le projet d'éradication et de réhabilitation, pour 100 millions DA, de la décharge située sur la route reliant la localité d'El-Kheneg à Laghouat, a également fait l'objet d'une visite de Mme. Dalila Boudjemaa. La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a, au terme de sa visite de travail d'une journée à Laghouat, présidé, à la maison de l'Environnement, une cérémonie de remise d'équipements audio-visuels au profit de certains clubs verts, avant de visiter des stands d'une exposition d'associations versées dans le domaine de la protection de l'environnement.

R. E.

## BISKRA

## Randonnées ouvertes pour les amateurs de montagnes à Djemora

Le festival du tourisme de montagne, ouvert dimanche dans la commune de Djemora (Biskra), a donné lieu à des randonnées pédestres pour des amateurs visiblement enchantés de découvrir la beauté des paysages de cette région.

Le chemin muletier suivi par les randonneurs, sur des sentiers tracés dans des reliefs rocheux extrêmement escarpés, a permis aux promeneurs d'admirer le panorama saisissant qui s'offre à eux, tout en se délectant des senteurs des bouquets d'armoise et autres espèces végétales dans ce milieu austère semi-aride.

Un milieu épargné par la pollution où coule l'oued Abdi qui arrose un chapelet d'oasis où poussent, aux côtés des palmiers, des abricotiers, entre Beni Souik et Guedila qui a prêté son nom à une eau minérale réputée.

L'association locale du tourisme, initiatrice de cette randonnée "oxygénante", a mis à la disposition du public une carte des chemins de randonnées pédestres de la région, et désigné des guides pour accompagner les touristes-marcheurs jusqu'aux pics d'une partie du massif.

Cette manifestation prévue sur trois jours vise à relancer ce type de tourisme dans la région et à inciter les jeunes et les étudiants à pratiquer la marche et les sports de montagne, a souligné le président de l'association Abdelmadjid Bessam.

La commune de Djemora se situe à 35 km au nord de Biskra. C'est une région se prêtant parfaitement au tourisme de montagne, sur les monts de l'Atlas Saharien. Des troupes folkloriques de la région ont participé à l'ouverture du festival du tourisme de montagne de Djemora à la grande joie des participants.

## SÉTIF

## Hommage à la mémoire du chahid Cheikh Laïfa

Un séminaire national a été organisé lundi dernier dans la commune d'Aïn Roua (Nord de Sétif) en hommage à la mémoire du chahid Cheikh Laïfa à l'occasion du 54e anniversaire de sa mort en héros.

Des conférences et des témoignages vivants sur l'itinéraire de ce martyr ont été présentés à cette occasion par plusieurs intervenants, dont le Dr. Mohamed-Cherif Kahar, membre du Haut conseil islamique, et Abdelhafid Amokrane, ancien ministre des Affaires religieuses.

Né en 1928 à Aïn Roua, Cheikh Laïfa a étudié dans la célèbre zaouïa Chelata de Bejaia, rejoint le maquis en 1955 aux côtés du colonel Amirouche, et occupa plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il tombe au champ d'honneur le 27 avril 1961 au cours d'une bataille féroce qui a suivi l'encercllement de la maison où se tenait une réunion de coordination entre les Wilayas historiques I et III au village de Fermatou, près de Sétif, un village qui porte aujourd'hui le nom du chahid.

Selon le président de l'assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Roua, Abbas Daâmiche, l'objectif de la rencontre est de "diffuser parmi les jeunes générations la culture de l'amour de la patrie et de présenter les sacrifices de ce héros qui fut coordinateur des wilayas historiques I et III et un chef militaire connu pour sa bravoure et respecté dans toute la région de Sétif". Un concours du meilleur écrit sur la biographie de Cheikh Laïfa a été organisé, en marge de la rencontre, à l'initiative de la commune d'Aïn Roua.

APS

## BOUMERDES, PRÉPARATIFS POUR LA PROCHAINE SAISON

## Douze millions d'estivants prévus



*Dans la wilaya de Boumerdes, les préparatifs de la prochaine saison estivale ont été entamés afin d'atteindre l'objectif d'attirer pas moins de 12 millions d'estivants, a indiqué, la semaine dernière, le directeur du Tourisme et de l'artisanat.*

PAR MEHDI BOUZIANE

Pour accueillir dans les meilleures conditions possibles le flux sans cesse croissant des estivants sur la côte de la wilaya, une enveloppe combinée de plus de 460 millions DA a été mobilisée pour l'aménagement des 35 plages autorisées à la baignade, a affirmé, à l'APS, Zoulim Nour, précisant que l'amé-

nagement de ces plages consistera à leur dotation en les commodités nécessaires pour la détente et la quiétude des estivants, à travers, notamment, la réalisation d'accès, de l'éclairage public, de parkings et de postes de garde, en sus de l'aménagement d'aires de jeu pour enfants et de campings pour familles, boutiques et autres douches publiques.

D'autres opérations, toujours en cours, pour l'aménagement et l'équipement de 12 plages autorisées à la baignade. Il s'agit, en l'occurrence, des plages des Salines de Dellys, Daouda El-Bahri, Zemmouri Sahel, Souanine 1 et 2 à Sidi Daoud, de même que les plages El Marmala et El Karma - est et ouest de Boumerdes, Hadjeret Zaouch, Sidi El Khiter, Edark et Mazer de Cap Djinet, a fait savoir le même responsable à l'APS, signalant qu'à cela s'ajoute un autre programme pour l'aménagement de 12 autres plages à Boudouaou El Bahri-ouest, les 800 logements, Boumerdes-est et Zemmouri est et

ouest, ainsi que les plages Kebkab, familiale, Abdel ouirh de Cap Djinet, de Sahel Bouberak, Sahel Sidi Daoud, et Sallines - ouest et est de Dellys.

Il a été procédé, parallèlement, en collaboration avec les communes côtières concernées et des opérateurs privés, à l'aménagement et à l'embellissement de plusieurs sites de détente, de forêts et d'espaces verts, tous situés dans les périmètres des plages.

Dans la wilaya de Boumerdes, les structures d'accueil et autres établissements hôteliers ont, également, pris les devants pour améliorer leurs prestations, en faisant bénéficier leurs employés de sessions de formation en la matière, alors que des sorties sur le terrain sont actuellement effectuées par les services concernés, à leurs niveaux, aux fins de constater le déroulement des préparatifs pour garantir les meilleures conditions de séjour aux visiteurs de la wilaya, a ajouté M. Zoulim.

B. M.

## TIZI-OUZOU, SQUARE MOHAND-OULHADJ

## Les produits locaux attirent la foule

Une foule nombreuse a été présente, lundi dernier, au square Mohand-Oulhadj de Tizi-Ouzou pour le coup d'envoi des journées de sensibilisation à la consommation du produit national, placées sous le slogan "Consommons algérien", a-t-on constaté. De nombreux citoyens ont visité les 70 stands qui exposent dans le cadre de cette manifestation commerciale organisée par la direction locale du commerce en collaboration avec la chambre du commerce et d'industrie Djurdjura (CCID), afin de mettre en avant et promouvoir les produits fabriqués localement en insistant sur le rapport qualité/prix. Les produits laitiers, notamment les fromages, un créneau qui devient depuis quelques années, la nouvelle orientation économique de la wilaya qui compte 17 fromageries en activité, les produits du terroir, de l'artisanat, des détergents, du textile, entre autres, comptant à leur actif plusieurs prix et des certifications ISO, sont exposés à côté des trophées décrochés au titre de quêtes continues d'amélioration de la qualité des produits pour les rendre compétitifs et répondant aux normes exigées par la concurrence du marché mondial. Les participants à ce salon, dont de grandes entre-

prises locales ayant pignon sur rue, ont d'ailleurs salué cette initiative qui est une opportunité pour eux de faire la promotion de leur produit et de mieux éclairer le citoyen sur ce qu'il consomme. Un producteur de miel a indiqué à l'APS que ce produit est de très bonne qualité mais beaucoup de citoyens préfèrent acheter du miel importé qui est "moins cher mais dont la qualité reste à discuter".

Un producteur de pâté qui a créé, en 2011, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej), une unité de conservation et de transformation de viande qui emploie 7 personnes, s'est lancé le défi de proposer au consommateur un produit de qualité capable de concurrencer celui importé. "Aujourd'hui, nous sommes en phase d'extension pour doubler nos capacités de production et le nombre d'emplois, et nous avons également des contacts avec des pays européens pour exporter nos produits, dans le cadre de la filière Hallal qui est un créneau qui offre des opportunités d'investissement intéressantes pour le produit algérien", a-t-il ajouté. "Fidéliser le consommateur au produit local reste le plus grand défi des opérateurs économiques qui doivent

poursuivre leur quête d'innovation et d'amélioration de la qualité", ont souligné des exposants. Le directeur local du commerce, Doguemane Akacha, qui avait donné le coup d'envoi de la manifestation, a souligné que ces journées sont une occasion pour informer le consommateur sur la diversité des produits fabriqués localement et de le rassurer sur leur qualité, afin d'inculquer chez lui la culture de consommer algérien. "Acheter algérien, c'est contribuer à la création et à la diversification des richesses nationales, mais aussi à la préservation et à la création d'emplois", a-t-il relevé. De son côté le directeur de la CCID, Medjkouh Meziane a invité les citoyens à faire preuve de "civisme économique et de patriotisme" en préférant les produits algériens afin de préserver les emplois. La wilaya de Tizi Ouzou, a-t-il rappelé, compte quelque 15.000 producteurs. Cette manifestation se poursuivra jusqu'à demain dimanche 3 mai avec au menu des conférences débat, et des table-rondes sur la production nationale, animées par des économistes, une caravane de sensibilisation pour consommer algérien, une tombola et des animations culturelles et sportives.

APS

OUARGLA, RÉALISATION DE LA BANDE VERTE

## Livraison dans les délais fixés



*En cours entre les communes d'Ouargla et de Touggourt, les travaux de réalisation de la bande verte sont à près de 58% d'avancement et le projet devra être livré dans les délais fixés, a annoncé la Conservation des forêts.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Quelque 30% de l'opération de plantation de palmiers de différentes variétés ont été concrétisés et 65% concernant les oliviers de variété Sigoise et Chemlal, en plus de la réalisation de 87 km de clôture sur les 162 km programmés

ainsi que la réalisation de 18 puits d'irrigation, a indiqué à l'APS le responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore. Lancée en novembre dernier, l'opération consiste en la plantation de 6.020 des 20.225 palmiers programmés, en plus de 51.920 plants d'oliviers sur les 81.000 programmés, tandis que les opérations de forage de puits et la réalisation de conduites d'irrigation et leur raccordement au réseau d'électrification ont été achevés, a précisé le même responsable à l'APS.

D'un coût de 1,9 milliard DA sur le budget de wilaya, ce projet est considéré comme l'un des plus importants projets dont a bénéficié la wilaya, au regard de son impact attendu, dans le sens où il permettra de protéger la RN 3, dans son tronçon Ouargla-Touggourt (160 km) de l'avancée des sables, de fixer les dunes de

sable et de protéger la richesse animale, notamment les camélidés, des accidents de la route. Le projet, qui sera réceptionné avant la fin 2016, contribuera aussi à la préservation et l'extension du patrimoine phoenicicole, en sus d'offrir des espaces verts et de repos pour les utilisateurs de cet axe routier.

Taversant en partie les territoires des communes de Hassi-Benabdellah, Hassi-Messaoud, El-Hedjira et N'goussa, sur des distances variant entre 12 et 75 km, cette bande verte va permettre la création de 800 emplois temporaires.

En plus de la chaleur, le manque de main-d'œuvre qualifiée, ce type d'activités étant boudé par les jeunes, sont parmi les entraves qui retardent le bon avancement des travaux de ce projet, confie la Conservation des forêts.

B. M.

ORAN, ETABLISSEMENTS HÔTELIERS

## Réactivation de l'opération de classement

L'opération de classement des établissements hôteliers à Oran a été réactivée par la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, a annoncé cette structure locale. Dix hôtels de 2 à 5 étoiles, proposés par la commission nationale attendent leur classement parmi 29 établissements hôteliers dont 11 sont classés définitivement et 8 en cours de classement, a indiqué à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat, Benamar Kaim Belabbès, en marge d'une rencontre sur ce dossier. L'objectif de cette opération de classement vise à assurer la qualité de la prestation hôtelière pour accueillir la clientèle dans de meilleures conditions conformément au décret exécutif qui définit les normes et procédures de classement des établissements, en plus de rentrées fiscales à travers la taxe de séjour au profit des communes.

Selon le même responsable, le parc hôtelier de la wilaya d'Oran dispose de 158 hôtels totalisant 14.462 lits, dont 81 établissements hôteliers classés entre zéro et 5 étoiles. Le reste des infrastructures hôtelières est en voie de classement.

Le directeur du tourisme de la wilaya a aussi annoncé la présentation, les 4 et 5 mai prochain au siège de la wilaya d'Oran, de la première phase des études d'aménagement touristique des zones



d'extension touristiques (ZET) de Madagh (1), Madagh (2), Cap Blanc, Les Andalouses, Cap Falcon, Cap Carbon et Kristel.

Ces études d'aménagement touristique des ZET ont été confiées à l'Agence nationale de développement touristique (ANDT), a-t-il ajouté. Au sujet de la saison estivale, la commission de wilaya

prévoit une sortie, samedi prochain, au niveau des daïras d'Aïn El-Turck, Bethioua, Arzew, Gdyl, Bir El-Djir et Boutlelis, pour s'enquérir de l'état d'avancement des opérations d'aménagement et d'embellissement des plages et décider de leur ouverture à la baignade, a-t-il indiqué.

APS

GUELMA

## La wilaya a été visitée par 432.633 personnes en 2014

Pas moins de 432.633 personnes, dont 1.200 étrangers de différentes nationalités, ont visité la wilaya de Guelma tout au long de l'année 2014, selon les services de la wilaya. Les stations thermales ont accueilli à elles seules 350.000 visiteurs dont 127 étrangers de différentes nationalités, dans cette wilaya connue pour son potentiel important en matière de tourisme thermal, ont indiqué les mêmes services. La wilaya de Guelma compte, a-t-on rappelé, huit (8) stations thermales offrant 493 salles de bains (collectives et individuelles), à Hammam Debagh, Héliopolis, Aïn Larbi, Hammam N'baïls ou encore Bouhachana où de nombreux curistes se rendent pour soigner diverses maladies, notamment respiratoires et dermatologiques.

La même source a également indiqué que cinq nouveaux établissements hôteliers sont en cours de construction dans la wilaya de Guelma, pour offrir, à terme, 238 lits supplémentaires.

Cette wilaya compte à l'heure actuelle onze établissements hôteliers du secteur public parmi lesquels l'hôtel Mermoura, au centre de Guelma, classé trois étoiles avec 71 chambres et 144 lits.

TAMANRASSET

## Grande affluence à la piscine d'In-Salah

La piscine semi olympique Ahmed-Ben-Salah d'In-Salah (Tamanrasset) connaît une grande affluence de jeunes depuis sa réouverture vendredi dernier.

Cette piscine, restée fermée près de 3 mois pour des travaux intérieurs, est considérée comme l'un des rares lieux de loisirs des jeunes dans cette région, connue pour ses fortes chaleurs, et accueille depuis sa réouverture un nombre croissant de jeunes, selon le responsable de cet établissement, Rabie Chehila.

Cette structure de jeunesse, réalisée en 2009, accueille toutes les tranches d'âges, des deux sexes, en plus de ses 110 adhérents, dont 40 filles, âgés entre 6 et 15 ans.

Cette piscine, et vu le manque de structures de loisirs dans la daïra d'In-Salah, contribue à l'animation de l'activité sportive et juvénile, en accueillant quelque 400 personnes durant l'été et 100 durant l'hiver, selon la même source.

En dépit de cette grande affluence, l'activité dans cette piscine ne débute qu'en fin d'après-midi, au grand dam des jeunes, les enfants notamment, qui souhaitent que la direction revoise les horaires d'ouverture de cette structure, selon des impressions recueillies par APS auprès de cette frange de la société. La capacité d'accueil de cette piscine est de 75 personnes, répartie sur cinq couloirs, soit 15 nageurs par couloir. La structure dispose également de gradins de 200 places, de deux vestiaires (hommes et femmes), d'un sauna, d'une cabine pour les moniteurs et d'une infirmerie.

APS

GAZA,

## Le nouvel envoyé de l'Onu pour la paix en appelle aux deux camps



Le nouvel émissaire de l'Onu pour la paix entre Israéliens et Palestiniens a pressé, jeudi, les mouvements palestiniens de mettre fin à leurs divisions et Israël de lever son blocus sur la bande de Gaza, lors de sa première visite dans ce territoire.

Nickolay Mladenov, nommé en février coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix à la suite de Robert Serry, effectuait sa première visite à Gaza dans ses nouvelles fonctions alors que le territoire est en proie à une profonde crise humanitaire et économique.

Huit mois après la guerre meurtrière de juillet-août 2014 avec Israël, la communauté internationale s'inquiète d'une nouvelle confrontation avec les Israéliens ou entre Palestiniens eux-mêmes.

Malgré un accord de réconciliation et la formation d'un gouvernement d'union en 2014, le mouvement islamiste Hamas refuse de céder le pouvoir dans la bande de Gaza et de laisser l'Autorité palestinienne y reprendre la main.

Mais le territoire exigu sur lequel s'entassent 1,8 million de Palestiniens entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée reste aussi soumis à un strict blocus de la part d'Israël, alors que l'acheminement de matériaux est vital.

M. Mladenov prend ses fonctions alors que les perspectives de paix ont rarement paru plus sombres. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a enterré l'idée d'un Etat palestinien pendant la campagne pour les législatives de mars. Après l'échec d'une nouvelle initiative américaine en 2014, le président palestinien, Mahmoud Abbas, a lui fait le choix de la confrontation diplomatique et judiciaire avec Israël dans les grandes institutions internationales.

Synthèse R. I.

YÉMEN, LES PAYS DU GOLFE POSENT DES CONDITIONS

# L'Iran déploie deux destroyers

*Les monarchies du Golfe ont exigé, jeudi, que toute négociation pour un règlement au Yémen se tienne à Ryad, sous les auspices de leur groupement régional, rejetant de fait les appels de Téhéran à des pourparlers internationaux hors de l'orbite saoudienne.*

Les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont formulé cette exigence à l'issue d'une réunion dans la capitale saoudienne de leurs ministres des Affaires étrangères, axée sur la guerre au Yémen où raids aériens et combats se poursuivent sans relâche, principalement dans le sud. Le chef de la marine iranienne a indiqué jeudi que deux destroyers iraniens, envoyés dans le Golfe d'Aden pour protéger des navires marchands, se trouvaient actuellement à l'entrée de Bab el-Mandeb, un détroit stratégique entre le Yémen et Djibouti. Depuis le 26 mars, l'Arabie saoudite sunnite, grande rivale de l'Iran chiite, dirige une coalition de neuf pays arabes qui bombardent par les airs les positions de rebelles chiites Houthis pour les empêcher de prendre le contrôle de l'ensemble du Yémen après avoir poussé à l'exil le président Abd Rabbo Mansour Hadi. Jusqu'ici, ni l'Onu, ni les grandes puissances n'ont réussi à faire taire les armes. Les pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) n'ont pas fermé la porte à des pourparlers, mais ont posé des conditions.

### Désaccords sur les pourparlers

Dans leur communiqué, les ministres des Affaires étrangères du Golfe ont estimé que toute négociation devait se tenir, « sous les auspices du CCG à Ryad », et que les parties devaient accepter « la légitimité » du président Hadi. Ils ont appelé à « la pleine mise en oeuvre de la résolution 2216 » du Conseil de sécurité de l'Onu, adoptée le 14 avril et qui somme les Houthis de se retirer de tous les territoires qu'ils ont conquis depuis l'été 2014.



Côté iranien, la position est très différente. D'éventuels pourparlers « doivent avoir lieu dans un endroit qui n'est pas impliqué dans le conflit », a répété, mercredi, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, excluant aussi les Emirats arabes unis, alliés de l'Arabie. M. Zarif a jugé que des négociations devaient se dérouler sous l'égide des Nations unies. La réunion ministérielle de jeudi précède un sommet consultatif du CCG prévu mardi à Ryad où est aussi attendu le président français François Hollande, premier chef d'Etat occidental à participer à une telle réunion. Les dirigeants des six monarchies du Golfe devraient être reçus le 13 mai à la Maison-Blanche, à la veille d'un sommet convoqué par le président Barack Obama à Camp David pour les rassurer sur l'accord-cadre conclu avec l'Iran sur son programme nucléaire controversé.

### Bombardements dans le Sud

Jeudi, l'aviation de la coalition a bombardé intensément des positions rebelles à Aden, Taëz, Lahj et Abyane, dans le sud du Yémen, où des combats ont aussi opposé des rebelles à des combattants pro-Hadi, selon des sources concordantes. Il y a eu huit morts à Aden, dont trois civils, selon un responsable local. Des affrontements ont eu lieu également à Kirsh où les

rebelles ont bombardé des quartiers résidentiels en représailles au parachutage par la coalition d'armes destinées aux forces gouvernementales, selon des responsables locaux. Le conflit a fait depuis la mi-mars plus de mille morts, selon l'Onu qui vient de nommer un nouvel envoyé spécial au Yémen, le Mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed.

Dernier signe en date des tensions grandissantes entre l'Iran et l'Arabie saoudite, Téhéran a convoqué le chargé d'affaires saoudien pour protester contre l'intervention mardi d'avions de combat saoudiens qui ont empêché un avion iranien chargé d'aides d'atterrir à l'aéroport de Sanaa, sous contrôle rebelle.

C'est la quatrième fois en un mois que le chargé d'affaires saoudien à Téhéran est convoqué pour différentes affaires.

En outre, le chef de la marine iranienne, l'amiral Habibollah Sayari, a indiqué que deux destroyers iraniens, envoyés dans le Golfe d'Aden pour protéger des navires marchands, se trouvaient à l'entrée de Bab el-Mandeb, qui voit passer environ quatre millions de barils de brut par jour. « Nous sommes présents dans le Golfe d'Aden conformément aux règles internationales pour assurer la sécurité des navires marchands de notre pays face à la menace des pirates », a-t-il ajouté.

R. I./Agence

NIGERIA

## Les otages de Boko Haram détenus dans des conditions « inhumaines »

Après avoir libéré un demi-millier d'otages des mains de Boko Haram cette semaine, l'armée nigérienne fait état, jeudi 30 avril, des conditions « inhumaines » dans lesquelles les captifs étaient détenus dans la forêt de Sambisa, repaire du groupe islamiste dans le nord-est du Nigeria.

« L'important est que les Nigériens, retenus captifs dans des conditions très sévères et inhumaines, aient été libérés par nos braves soldats », s'est félicité le porte-parole Chris Olukolade à Abuja. L'armée va « complètement » ratisser la forêt, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il y avait « grand espoir » que d'autres otages soient libérés des « terroristes ».

Lancée à l'attaque du principal repaire du groupe islamiste dans le nord-est du pays, l'armée affirme avoir libéré, jeudi, quelque 160 femmes et enfants retenus

par Boko Haram dans cette forêt. Mardi, un autre groupe de 300 captives avait été délivré dans la même zone.

### Pas de précision sur les lycéennes de Chibok

Avant leur identification formelle, l'armée n'est pas pour l'heure en mesure de préciser si, parmi les captives libérées, figurent certaines des 219 lycéennes, dont le rapt à Chibok le 14 avril 2014 avait suscité l'indignation internationale. L'armée a publié une série de photos, censées montrer certaines des femmes et des enfants libérés.

Assis par terre et gardés par des soldats, les ex-otages se trouvent dans un endroit qui n'a pas été précisé. Sur une photo, un très jeune enfant semble en état de malnutrition.

### Boko Haram continue de semer la terreur au Nigeria

Selon M. Olukolade, l'aviation nigérienne a bombardé la forêt, qu'il a décrite comme le « dernier bastion » des insurgés dans le nord-est du pays.

L'armée a pris le contrôle de plus de 13 camps islamistes au cours des derniers jours, a-t-il affirmé, précisant que de l'équipement – véhicules de transport blindés et pick-up – ainsi que des armes ont été saisis. « Plusieurs » commandants et combattants islamistes ont été tués, a-t-il dit, sans en donner le nombre. Un soldat a été tué et dix ont été blessés, selon la même source. « La véritable identité de certaines des femmes et des filles sauvées doit encore être vérifiée », a souligné le porte-parole.

R. I./Agence

**"Ca va se jouer sur des petits détails" selon le capitaine du MOB**

Page 13

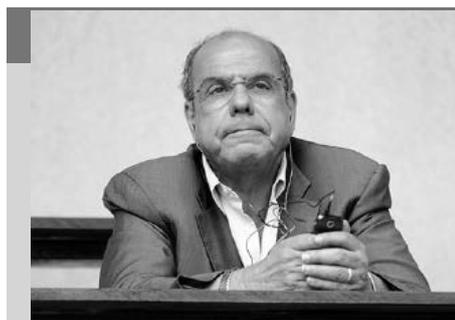
COUPE D'ALGÉRIE (FINALE)

## Les Algérois des nouvelles cités de Larbâa en renfort aux supporters du RCA



*L'équipe de football du RC Arbâa, appelée à animer la finale de la coupe d'Algérie face au MO Bejaia le 2 mai à Blida, a conquis de nouveaux supporters algérois, issus de familles relogées ces derniers mois, dans la nouvelle cité.*

Page 12



EQUIPE NATIONALE :

### **"Nous avons les moyens de décrocher la CAN-2017"**

*Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, a estimé mercredi que l'équipe nationale "est capable de remporter" la coupe d'Afrique des nations CAN-2017 dont l'organisation a été attribuée au Gabon au détriment de l'Algérie.*

Page 14

COUPE D'ALGÉRIE (FINALE)

## Les Algérois des nouvelles cités de Larbâa en renfort aux supporters du RCA

L'équipe de football du RC Arbâa, appelée à animer la finale de la coupe d'Algérie face au MO Béjaïa le 2 mai à Blida, a conquis de nouveaux supporters algérois, issus de familles relogées ces derniers mois, dans la nouvelle cité.

Une virée à la cité du 5-juillet 1962 de Larbâa (32 km à l'est de Blida) a permis de constater l'ambiance fébrile régnant dans les rues de cette nouvelle agglomération de 2.956 logements, dont les devantures des immeubles sont ornées des couleurs de la "Zergua", tandis que les drapeaux parent toute la cité. A ces couleurs chatoyantes qui plongent Larbâa dans une ambiance de fête, à 48 heures de cette première finale dans l'histoire du club, s'ajoutent les discussions interminables autour de cette rencontre, qui reviennent sur toutes les lèvres, et dans toutes les rues de la ville. Les nouveaux supporters, venus d'Alger, affinent leur détermination à aller au stade Tchaker pour encourager leur "nouvelle équipe".

**Tous à Tchaker pour gagner la coupe...**

Telle est la promesse faite par les jeunes des nouvelles cités de Larbâa, dit certains, rencontrés par l'APS, chantonnaient à tue-tête "Ezergua dinala". "J'ai toujours été supporter du Nasr Hussein Dey, mais là je suis devenu un habitant de Larbâa, et mon souhait le plus cher et que le club remporte la coupe" a déclaré Mohamed, la trentaine, qui est tout de suite relayé par d'autres jeunes, qui ont tous affirmé être fans des équipes d'El Harrach et du Mouloudia d'Alger, mais qu'ils sont devenus, aussi, supporters du RCA. Mais, le RCA n'a pas conquis que les jeunes, car il ya aussi des personnes plus âgées. L'haïd, un septuagénaire, dans la force de l'âge, a déclaré dans un fort accent algérois, à l'APS, "Inchallah la coupe sera à Larbâa", expliquant qu'il a toujours été un supporter de l'USM Alger, mais aujourd'hui "je ne supporterai que le RCA, car je dois à cette commune de m'avoir accueilli,



moi et ma famille, dans un logement décent".

**Les structures sportives ont boosté la volonté des jeunes...**

L'émergence du RCA, au même titre que de nombreux noms de disciplines individuelles, dans cette commune, qui ont ralifié des titres nationaux, continentaux et mondiaux, dans diverses disciplines sportives, est le fruit du soutien apporté par les autorités locales au sport, à travers notamment la réalisation, ces dernières années, de nombreuses structures, qui ont constitué un "stimulant pour les jeunes de la région pour pratiquer différentes activités sportives", a estimé pour sa part, le chef de la daïra de Larbâa, Mohamed Meziane. Parmi les structures d'importance,

ayant renforcé le secteur des sports dans la daïra de Larbâa, entre 2011 et 2015, ce responsable a cité la réhabilitation du complexe sportif 1er-novembre 1954, pour une enveloppe de 40 millions DA, outre le réaménagement des locaux des ex-Galeries algériennes en une salle omnisports, inaugurée en janvier 2013, par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. La structure, réalisée pour une enveloppe de 100 millions DA, compte une grande salle et 4 petites, dédiées à différents sports individuels. La localité a, également, enregistré la réalisation d'un complexe sportif de proximité à la cité Ben Dali-Ali, qui a, aussi, bénéficié de l'inscription d'un projet de piscine semi-olympique, en plus de la pose d'un tapis synthétique au niveau de son stade, des actions qui ont transféré cette cité en un "pôle sportif par excellence" constituant une véritable réserve de talents sportifs en tous genres, a souligné le chef de la daïra. Il a, en outre, signalé une étude en cours pour la réfection du stade communal, qui bénéficiera d'un nouveau tapis synthétique et de gradins, pour une enveloppe de 180 millions DA. "Ce soutien infrastructurel a permis aux jeunes de Larbâa de raffler de nombreux titres (nationaux, régionaux et mondiaux) dans de nombreuses disciplines sportives, dont notamment le tennis de table, le judo, le handball, et le football", a ajouté Meziane, soulignant également le "soutien financier régulier dont a bénéficié le RCA, depuis son accession en Première division, en 2012, pour l'encourager à aller de l'avant", a-t-il précisé. "Un encouragement constant qui pourrait aboutir à une victoire en finale de

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

### le MO Béjaïa et le RC Arbâa hôtes de la DGSN

Les finalistes de la Coupe d'Algérie 2015 de football, le MO Béjaïa et le RC Arbâa, ont été



conviés jeudi à Alger à la troisième édition de la fête du fair-play organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) à deux jours de la finale prévue le 2 mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00).

L'occasion était propice pour les organisateurs de la cérémonie, afin d'appeler au déroulement de la finale dans le fair-play total, tout en se félicitant du rôle de la DGSN et son premier responsable dans la "promotion du fair play et la culture de sportivité", dans les différents événements sportifs en Algérie.

Au cours de cette cérémonie, rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, des cadeaux symboliques ont été offerts aux présidents, entraîneurs et joueurs des deux équipes.

Les deux clubs finalistes ont tenu également à honorer le directeur général de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, pour sa louable initiative. D'autres cadeaux ont été également décernés aux personnalités présentes.

"Nous sommes honorés par cette invitation, et nous remercions la DGSN pour cette action qui va sans doute renforcer les liens d'amitié entre les deux équipes finalistes avant le rendez-vous de samedi prochain. La photo de famille prise par les joueurs des deux clubs, leurs entraîneurs et leurs présidents, en est une parfaite illustration", a déclaré à l'APS le président du RCA, Djamel Amani.

Même impression chez le président du MOB, Boubekeur Yekhef, qui s'est dit "reconnaisant envers les responsables de la DGSN pour cette louable initiative", s'engageant à faire de la finale de la Coupe une "véritable fête du football algérien". Cette rencontre a offert l'opportunité pour honorer les athlètes de l'AS Sûreté nationale, qui se sont illustrés dernièrement dans les rendez-vous internationaux.

L'équipe du Kung-fu a obtenu six médailles d'or et une en argent lors du championnat arabe de la police tenu à Amman, celle de l'athlétisme a été classée première par équipes à l'occasion du championnat arabe de semimarathon à Beyrouth, tandis que les judokas ont terminé deuxième au championnat arabe juniors des clubs champions à Tunis. Pour clôturer la cérémonie, les présents ont été invités à suivre la finale de la coupe inter-services de la police disputée sur le terrain de la direction de l'administration générale à Hydra, au terme de laquelle les participants ont reçu des trophées des mains du directeur général de la DGSN et ses hôtes.

**R.S.**  
MO Béjaïa - JS Saoura  
1-1 (MOB aux tab 4-3)  
MSP Batna - RC Arbâa  
0-1  
1/16 de finale (26-27 décembre 2014):  
CA Batna - MO Béjaïa  
0-1  
ATM Hassi Messaoud - RC Arbâa  
1-3  
1/8 de finale (20-21 février 2015):  
MC Oran - MO Béjaïa  
0-0 (MOB aux tab 4-1)  
CRB Ain Fekroun - RC Arbâa

COUPE D'ALGÉRIE/MOB-RCA

## "Ca va se jouer sur des petits détails" selon le capitaine du MOB

Le capitaine d'équipe du MO Béjaïa, Nassim Dehouche, a estimé que la finale de la Coupe d'Algérie qui mettra aux prises son équipe face au RC Arbâa, allait se jouer sur "des petits détails", assurant que ses coéquipiers sont prêts pour le rendez-vous de samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00).



"Une finale se joue souvent sur des petits détails, ce sera certainement le cas samedi prochain. A nous donc de rester concentrés du début jusqu'à la fin de la rencontre", a déclaré à l'APS le milieu défensif marocain. Dehouche (32 ans) est l'un des rares joueurs des "Crabes" ayant une longue expérience sur les terrains, du fait qu'il a roulé sa bosse dans plusieurs clubs de l'élite algérienne, à l'image de la JS Kabylie, le MC El Eulma et le CS Constantine, avant d'atterrir au MOB en 2013. Cette grosse responsabilité qui pèse sur ses

épaules le pousse à se montrer "très motivé" pour offrir au club populaire béjaoui son premier titre depuis sa création en 1954.

"Cela fait 60 ans que le MOB attend son premier titre, et nous les joueurs avons donc une chance inouïe pour entrer dans l'histoire du club. Ça va être certes très difficile, mais nous sommes décidés à tout donner pour réaliser le rêve de toute une ville", a encore ajouté Dehouche. Mais la finale de la Coupe d'Algérie intervient dans un contexte difficile que traversent les "Crabes". Ces derniers ont perdu quatre de leurs cinq précédents matchs en championnat, dont le

dernier en date le derby kabyle sur le terrain de la JS Kabylie (2-1), samedi passé pour le compte de la 26e journée du championnat. Des contre-performances qui l'ont relégué à la deuxième place au classement après avoir longtemps occupé le poste de leader. "Il est vrai que nos récents résultats en championnat laissent à désirer, mais croyez-moi, nous avons tout oublié, et nous nous sommes mis d'accord, nous les joueurs, de ne focaliser que sur la finale. Nous avons bien retenu la leçon et nous sommes prêts pour le combat", a-t-il promis.

MO BÉJAÏA - RC ARBÂA

## Le parcours en qualifications

**P**arcours des deux finalistes. Le MO Béjaïa et le RC Arbâa depuis les 32es de finale de la 51e édition de la coupe d'Algérie de football, dont la finale est prévue samedi (16h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida :  
1/32 de finale (12-13 décembre 2014):  
MO Béjaïa - JS Saoura  
1-1 (MOB aux tab 4-3)  
MSP Batna - RC Arbâa  
0-1  
1/16 de finale (26-27 décembre 2014):  
CA Batna - MO Béjaïa  
0-1  
ATM Hassi Messaoud - RC Arbâa  
1-3  
1/8 de finale (20-21 février 2015):  
MC Oran - MO Béjaïa  
0-0 (MOB aux tab 4-1)  
CRB Ain Fekroun - RC Arbâa

0-1 (a.p)  
1/4 de finale (13-14 mars 2015):  
ASM Oran - MO Béjaïa  
2-2 (MOB aux tab 6-5)  
NA Hussein Dey - RC Arbâa  
1-1 (RCA aux tab 3-1)  
1/2 finales (10-11 avril 2015):  
ES Sétif - MO Béjaïa  
1-1 (MOB aux tab 6-5)  
RC Arbâa - ASO Chlef  
0-0 (RCA aux tab 3-0).  
Le palmarès avant la finale MO Béjaïa - RC Arbâa (ENCADRE)  
ALGER - Palmarès de la coupe d'Algérie de football avant le déroulement de la finale de la 51e édition, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida entre le MO Béjaïa et le RC Arbâa:  
1963: ES Sétif  
1964: ES Sétif  
1965: MC Saïda  
1966: CR Belcourt  
1967: ES Sétif

1968: ES Sétif  
1969: CR Belcourt  
1970: CR Belcourt  
1971: MC Alger  
1972: Hamra Annaba  
1973: MC Alger  
1974: USM El-Harrach  
1975: MC Oran  
1976: MC Alger  
1977: JS Kabylie  
1978: CR Belouizdad  
1979: NA Hussein Dey  
1980: ES Sétif  
1981: USM Alger  
1982: DNC Alger  
1983: MC Alger  
1984: MC Oran  
1985: MC Oran  
1986: JS Kabylie  
1987: USM El-Harrach  
1988: USM Alger  
1989: USM Alger  
1990: non disputée  
1991: USM Bel-Abbès

1992: JS Kabylie  
1993: non disputée  
1994: JS Kabylie  
1995: CR Belouizdad  
1996: MC Oran  
1997: USM Alger  
1998: WA Tlemcen  
1999: USM Alger  
2000: CR Béni Thour (Ouargla)  
2001: USM Alger  
2002: WA Tlemcen  
2003: USM Alger  
2004: USM Alger  
2005: ASO Chlef  
2006: MC Alger  
2007: MC Alger  
2008: JSM Béjaïa  
2009: CR Belouizdad  
2010: ES Sétif  
2011: JS Kabylie  
2012: ES Sétif  
2013: USM Alger  
2014: MC Alger  
2015: .....

## Les équipes finalistes honorées à l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa a tenu mercredi à encourager les quatre équipes qui animeront les deux finales de Coupe d'Algérie 2015, civile et militaire, prévues samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La finale de la 51e Coupe d'Algérie opposera le MO Béjaïa au RC Arbâa, précédée par celle des militaires entre le Commandement des Forces Terrestres (CFT) et le Commandement de la Gendarmerie nationale. "Nous avons tenu à honorer les équipes finalistes pour les encourager à la veille de leurs rencontres qui seront, je l'espère, marquées par un fair-play exemplaire. C'est un jour historique pour nous

d'avoir pu réunir à l'APN les heureux finalistes. Je présente mes félicitations d'avance pour les futurs vainqueurs", a affirmé Ould Khelifa, au cours d'une cérémonie à laquelle étaient présentes plusieurs personnalités sportives. Le RCA et le MOB joueront samedi la première finale de leur histoire, deux saisons après avoir accédé en Ligue 1. Aux demi-finales, le RCA avait passé l'écueil de l'ASO Chlef (0-0, aux tab 3-0), alors que le MOB s'est qualifié aux dépens de l'ES Sétif (1-1, aux tab 6-5). "La cérémonie d'aujourd'hui est une occasion pour rassembler la famille des quatre équipes finalistes, les féliciter d'avoir atteint le dernier stade de la compétition, et les encourager pour réaliser d'autres résultats à

l'avenir", a indiqué de son côté Abdelkrim Djénati, président de la commission de la jeunesse et des sports et du mouvement associatif de l'APN. Les représentants des quatre formations finalistes ont reçu des cadeaux-souvenirs à la fin de la cérémonie, décernés par les différentes personnalités. Cette cérémonie a vu la présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, du directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, et du général-major Megueded Benziane, chef du service des sports militaires de l'Etat-major

## TENNIS

**Inès Ibbou  
en demi-finale  
du tournoi ITF  
juniors à Mansourah**

L'Algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée, jeudi, aux demi-finales du circuit international de tennis juniors (ITF) qui se déroule aux courts de Mansourah (Tlemcen) et affrontera, vendredi, l'Égyptienne Leila Nemr. Inès Ibbou a battu, en quarts de finale, la Française Mansouri Yasmine par deux sets à zéro (6/2, 6/1) alors que l'égyptienne Leila Nemr a pris le meilleur sur la hollandaise Stevens Lexie sur le score de 2 sets à 1.

Chez les messieurs, le Tunisien Dougaz Azir est passé en demi-finale en battant le Portugais Sapokirou sur le score de 2 sets à un et le joueur de Malawi Lomita Chimoza a battu le Tunisien Oukaa Azir par deux sets à zéro.

A l'exception de la joueuse Inès Ibbou sur laquelle tous les espoirs sont fondés pour remporter ce titre chez les dames, les tennismen et tennismen algériens ont été tous éliminés aux premiers tours, selon M. Mohamed Bessaad, vice-président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT) et directeur du tournoi, qui a affirmé que le niveau de ce 9<sup>ème</sup> circuit est "satisfaisant" sur le plan technique et physique et très disputé.

Ce tournoi international, organisé par la FAT en collaboration avec la ligue de wilaya de tennis et la direction de la jeunesse et des sports du 25 avril au 2 mai prochain, regroupe 90 concurrents représentant 24 pays en plus du pays organisateur, l'Algérie.

Les finales en simple et double dames et messieurs auront lieu samedi prochain et le tournoi sera clôturé par une cérémonie de remise de coupes aux vainqueurs. **R.S.**

## AFROBASKET

**2015/ Éliminatoires  
(dames) :  
victoire de l'Algérie  
devant le Maroc  
(72-43)**

La sélection algérienne de basket-ball (dames) a remporté sa première confrontation devant son homologue marocaine sur le score de (72-43) (mi-temps: 37-22), pour le compte du tournoi qualificatif à l'Afrobasket-2015 dames, Zone 1, disputé jeudi à Staoueli (Alger). Score des quart-temps : 1<sup>er</sup> QT: (20-15), 2<sup>e</sup> QT (17-7), 3<sup>e</sup> QT (12-9), 4<sup>e</sup> QT (23-12).

Après le retrait de la Tunisie et de la Libye, le tournoi de qualification de la Zone 1 se dispute entre l'Algérie et le Maroc, en deux matchs et dont le premier sera qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 (dames), prévue 24 septembre au 4 octobre au Cameroun.

Le deuxième match entre les deux équipes se déroulera vendredi à Staoueli (Alger) à partir de 17h00. Il y a lieu de souligner la blessure au genou de la joueuse algérienne, Rachida Belaidi.

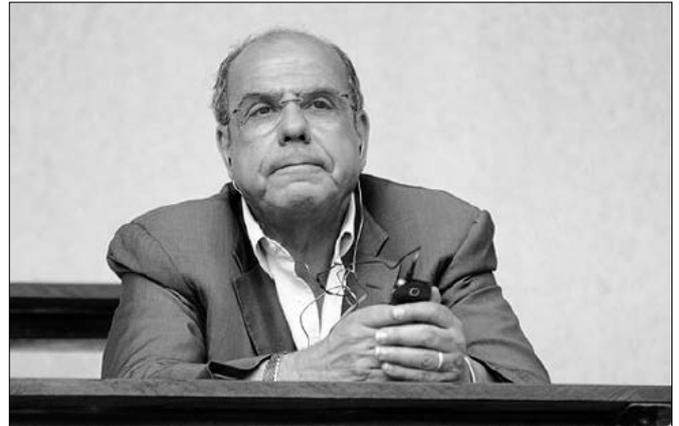
Huit pays sur douze ont déjà composé leur billet pour la 24<sup>ème</sup> édition de l'Afrobasket dames : le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (ZoneV) et l'Afrique du Sud (Zone VI). **R.S.**

## EQUIPE NATIONALE

**"Nous avons les moyens  
de décrocher la CAN-2017"**

*Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a estimé mercredi que l'équipe nationale "est capable de remporter" la coupe d'Afrique des nations CAN-2017 dont l'organisation a été attribuée au Gabon au détriment de l'Algérie.*

" **L**a non attribution de cette compétition à l'Algérie fait partie du passé, nous devons désormais penser à l'avenir et la nécessité de préparer notre équipe en vue, notamment, des éliminatoires de la CAN 2017 qui débutent en juin prochain. Je pense que nous avons les moyens d'aller chercher le trophée au Gabon. Nous sommes capables", a affirmé le premier responsable de la FAF à la presse au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). Raouraoua a fait cette déclaration en marge de la cérémonie organisée par l'APN en l'honneur des quatre équipes qui animeront les deux finales de Coupe d'Algérie 2015, civile et militaire, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'Algérie avait postulé à l'organisation de la CAN 2017, finalement attribuée au Gabon, à l'issue d'un vote organisé par la Confédération africaine de football (CAF) le 8 avril au Caire (Égypte). Par ailleurs, Raouraoua est revenu sur la polémique liée à la domiciliation de la finale de la 51<sup>e</sup> Coupe d'Algérie de football, annoncée tantôt au stade du 5-juillet 1962 d'Alger tantôt au stade de Mustapha-Tchaker de Blida. "Je tiens à souligner que je n'ai aucun différend avec Mohamed Tahmi (ndlr, le ministre des



Sports) avec qui j'entretiens de bonnes relations. Pour ce qui est de la domiciliation de cette finale à Blida, nous avons décidé de donner le temps suffisant au stade du 5-juillet pour qu'il soit totalement prêt à l'avenir", a-t-il ajouté, soulignant que la décision a été prise à l'issue d'une visite d'inspection à cette enceinte. Evoquant la finale de Coupe d'Algérie qua-

lifiée d'"inédite" et prévue samedi à Blida (16h00) entre le MO Bèjaïa et le RC Arbaâ, Raouraoua s'attend à une "grande fête". "Lors de sa dernière réunion, le bureau fédéral de la FAF a tenu à faire de cette finale une grande fête. J'espère que cette rencontre sera marquée par un fair-play exemplaire entre les deux équipes, et que le meilleur l'emporte", a-t-il conclu.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8ES DE FINALE RETOUR)/ CLUB AFRICAIN

**ASO Chlef : Djabou et Mikari blessés,  
remplacés**

**L**e club de la capitale a reçu le feu vert de la Confédération africaine de football (CAF) qui a accepté la requête du Club Africain. Les deux joueurs pourront participer à la

rencontre de ce vendredi.

D'autre part, le nombre toléré de supporters pour ce match a été revu à la hausse, et le Club Africain a reçu une autorisation officielle exceptionnelle de 18.000 suppor-

ters, selon le site officiel du club tunisois.

Au match aller disputé au stade Mohamed Boumazreg à Chlef, les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

**R.S.**

## CHAMPIONNAT DU MONDE DE RAFLE

**6e position pour l'Algérienne  
Chibani en individuel**

La joueuse algérienne Chahrazed Chibani s'est classée 6<sup>e</sup>, aux championnats du monde de Rafle (messieurs, dames et U21) qui ont pris fin le 26 avril à Rome (Italie), a indiqué mercredi la Fédération algérienne de raffle et Billard (FARB).

L'Algérie avait participé aux joutes de Rome avec trois athlètes : Chahrazed Chibani (seniors dames), Besma Boukernaf (U21) et Yacine Selhaoui (seniors messieurs) sous la houlette de l'entraîneur national Rafik Benhamla.

La raffle est une discipline de la famille des sports-boules. Elle se joue sur un terrain en tartan avec des boules en plastique.

Au Mondial de Rome, le meilleur classement des Algériens a été établi par Chibani qui a terminé 6<sup>e</sup>, après sa défaite face à Emen Esile (Turquie) 12-15, en match de classement pour la 5<sup>e</sup> position.

Évoluant dans le groupe A, au premier tour, Chahrazed Chibani a pris la 3<sup>e</sup> position avec un succès sur la joueuse Romina

Bollati (15-6) et deux défaites devant respectivement l'Américaine Navina Bernardi (6-15) et Laura Riso (Suisse) 5-15.

Le titre de la catégorie est revenu à la Brésilienne Ana Caroline Martins, vainqueur de l'Italienne Elisa Luccarini (15-7), alors que la Suisse Laura Riso a pris la 3<sup>e</sup> position. Le tournoi de la catégorie a enregistré la participation de 22 joueuses de 22 pays.

Dans la catégorie des U21, Besma Boukernaf s'est contentée de la 16<sup>e</sup> sur 22 participantes, en perdant face à l'Allemande Maximilian Wurzinger (0-15). Dans la poule, Boukernaf a perdu trois matchs contre une seule victoire face à la Mongolienne, Assente (15-0).

Les défaites de Boukernaf ont été enregistrées face à l'Argentine Facundo Basualdo (3-15), la Serbe Natasa Antoniak (5-15) et la Française Reynald Tarière (6-15).

Le podium chez les U21 est revenu, respectivement, la Suisse, Aramis Gianiazzi,

l'Italienne Luca Capeti et l'Argentine Facundo Basualdo.

Pour sa part, le 3<sup>e</sup> algérien engagé dans la catégorie des seniors/hommes, Yacine Selhaoui a terminé son concours à la 18<sup>e</sup> position, après son revers au match du classement devant le Russe Andrey Puzanov (10-15). 29 joueurs ont pris part au tournoi. Dans les matchs de groupe, Selhaoui a été défait par l'Australien Giuseppe Rozzo (11-15), le Chinois Wei Li (01-15), avant de terminer par un succès contre le Tunisien Ahmed Chaieb (15-01).

Pour la fédération algérienne de Raffle et Billard (FARB), la participation algérienne aux Mondiaux de Rome de Raffle a été qualifiée de "très positive, par rapport aux résultats enregistrés et jamais réalisés jusqu'ici dans l'histoire de la fédération", souligne le communiqué de l'instance fédérale.

**R.S.**

OUVERTURE DU 12<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DU SAHARA OCCIDENTAL "FISAHARA"

# Une opportunité de réaffirmer l'identité sahraouie

"La justice universelle", tel est le thème de la 12<sup>e</sup> édition du Festival international du cinéma du Sahara occidental (Fisahara), dont le coup d'envoi a été donné mercredi dernier au camp des réfugiés sahraouis de la wilaya de Dakhla, à 196 km au sud-est de Tindouf.

PAR : IDIR AMMOUR

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la participation de 423 représentants d'une vingtaine de pays, d'artistes, de politiques et de militants sahraouis et étrangers dont le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, la ministre sahraouie de la Culture, Khadidja Hamdi, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Dennis Thokozani Dloomo, et le représentant du ministère algérien de la Culture. La ministre sahraouie de la Culture, Mme Khadidja Hamdi qui a présidé l'ouverture de la manifestation, a souligné dans son allocution que les objectifs de cette édition reflétaient les aspirations du peuple sahraoui qui lutte pour les valeurs humaines et ses droits légitimes, notamment le droit à l'autodétermination. Pour sa part, le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a estimé que le festival revêtait une grande importance du fait qu'il permettait d'internationaliser la cause sahraouie. L'objectif de ce festival, selon les organisateurs, est de permettre à la population des camps de réfugiés de bénéficier une fois par an d'un événement dédié au cinéma et de pouvoir visionner des films pour sortir d'un quotidien de vie difficile. Pour les autorités sahraouies, le festival est également une opportunité de "réaffirmer l'identité sahraouie et de mettre la culture au service de la libéra-

tion" au-delà du conflit territorial qui les oppose au voisin marocain depuis 1975. Depuis le cessez-le-feu de 1991 entre le Front Polisario et le Maroc faisant suite à un long conflit ayant provoqué l'exil d'une partie de sa population, les Sahraouis ont opté pour des moyens de lutte pacifiques en se focalisant, notamment, sur la promotion et la défense de leur culture et de leur patrimoine immatériel. Le ministère de la Culture sahraoui est l'organe diplomatique central de la diffusion de la cause sahraouie et est aussi celui qui bénéficie du plus important budget.

Les outils de propagation de cette culture ne manquent pas, chaque événement culturel organisé par la communauté sahraouie est, donc, une occasion de faire entendre leurs revendications politiques. Co-organisé par des associations espagnoles et le gouvernement sahraoui, ce festival en est à sa 12<sup>e</sup> édition. Les films sélectionnés sont, à quelques exceptions près, tous en rapport avec les sujets qui concernent la question du Sahara occidental : droits humains, vie d'exil, condition de réfugiés, lutte pour l'indépendance et l'autodétermination. L'esthétique et la qualité des films ne sont pas des critères essentiels de sélection. Le contenu et le message qu'ils véhiculent sont avant tout regardés. Une trentaine de films internationaux seront projetés dans le cadre de ce festival qui se poursuivra jusqu'à demain



dont les films documentaires *10949 femmes*, de la réalisatrice franco-algérienne Nassima Guessoum et *Lettre à Obama*, de Mohamed Mohamdi (production algéro-sahraouie). Pour rappel, pas moins de 70 artistes, intellectuels, journalistes et militants des droits de l'Homme avaient signé, la semaine dernière à Madrid, la déclaration de la 12<sup>e</sup> édition du festival dans laquelle ils ont appelé le Conseil de sécurité onusien à prendre une position juste et définitive pour la concrétisation du principe de l'autodétermination. Les participants ont saisi cette occasion

pour réitérer leur solidarité avec la cause sahraouie. Plusieurs pays prennent part à cette édition, dont les Etats-Unis, la Russie, la Tunisie, l'Espagne, la Finlande, la France et l'Afrique du Sud, outre des représentants de festivals internationaux et une délégation des territoires occupés. Parallèlement avec ce rendez-vous international, le festival régional de la culture et des arts populaires a débuté jeudi à travers l'organisation de plusieurs activités artistiques et poétiques.

I. A.

DÉCÈS DU RÉALISATEUR AMAR LASKRI

## Les Algériens ne peuvent oublier ce que fut le cinéaste

Le réalisateur algérien Amar Laskri est décédé vendredi matin à l'hôpital Mustapha Pacha (Alger) à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de l'association Lumières dont il était le président. L'état de santé du cinéaste s'était détérioré ces derniers jours ce qui explique son admission à plusieurs reprises à l'hôpital, ajoutet-on.

Le septième art algérien lui doit, notamment, les deux premiers films de fiction, *Patrouille à l'est* / (Dawriyyah nahwa al-

sharq) (1972), *El moufid* (Al-mufid) (1978), *Les Portes du silence* (bwâb al-cami) (1987), *Fleur de lotus* (1998), qu'il a coproduits contre vents et marées. Sa disparition soudaine est très pénible à supporter. Au-delà de son âge pas très avancé (73 ans), l'artiste va beaucoup manquer à une corporation qui se dévalorise dangereusement sans que la relève ne soit garantie. Il est courant que les superlatifs pleuvent à la mémoire d'un homme ou d'une femme qui ne sont plus de ce

monde. Assez souvent, on force le trait et on tresse des lauriers à des personnes qui n'ont pas forcément marqué leur passage en ce bas monde. Mais Amar Laskri, lui, mérite assurément tous les adjectifs, tous les panegyriques et toutes les gratitude pour l'ensemble de sa carrière. Et quelle carrière ! Bien que ses talents d'homme de cinéma n'aient pas été récompensés, Amar Laskri restera pour la postérité l'un des plus brillants de sa génération. Il était ce repère lumineux qui

a tenté d'éclairer la voie afin de la rendre au service d'une Algérie ouverte et moderne. Né en 1942 à Aïn Berda en Algérie, il étudia le théâtre, la radio, la télévision et le cinéma à Belgrade. Après trois films de court métrage, il contribua, par la réalisation d'un épisode, au film de fiction collectif *L'Enfer à dix ans* (1968). Il dirigea la CAAIC de 1996 à 1998, date de sa dissolution. Longs métrages. I. A.

"CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE"

## La Symphonie du Weam fait vibrer la salle de spectacles Ahmed-Bey

L'Orchestre symphonique national (OSN) a fait résonner haut et fort, mercredi soir, la salle de spectacle Ahmed-Bey de Constantine avec la Symphonie du Weam, exécutée en hommage à la politique de paix et de réconciliation nationale mise en œuvre par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les musiciens de l'OSN, dirigés par le maestro Amine Kouider, ont transporté le public, une heure durant, au cours de cette soirée organisée dans le cadre du programme de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", dans le monde des belles sonorités avec, comme entrée en matière, "Min Adjliki Ya Djazair", superbement interprété par la chorale polyphonique d'Alger et le chœur de la Garde républicaine.

L'orchestre enchaîna avec "Djazairana", "Ya Chahid" et d'autres chants patriotiques, offrant un moment musical spécial qui n'a pas manqué de soulever l'enthousiasme du nombreux public, avant de continuer avec "Milioune Hadiya", "Weam El Djazair" et "Tarikhik Ya Bladi".

L'artiste Nada El Rayhane fait ensuite son apparition dans une belle gandoura constantinoise en velours bordeaux passémentée de fils d'or pour gratifier l'assistance, avec douceur, de la chanson "Li Anaka Mithli Touhibou El Djazair", écrite par Azzedine Mihoubi sur une musique de Noubli Fadel. L'Orchestre symphonique national qui a déjà acquis ses lettres de noblesse sur le Vieux Rocher avec des prestations de haute volée, dégagant une musique vivante et agréable, poursuit avec

"El Djazair Oumouna", "Yahyaou ouled Bladi" (le fameux tube de Rabah Driassa) devant un auditoire comblé qui n'a pas cessé d'applaudir. Avant le début du spectacle "la Symphonie du Weam", les cornemuseurs d'El Harras El Djoumhour, en tenue traditionnelle, ont charmé le public avec un florilège de musiques du terroir "empruntées" de différentes régions de l'Algérie profonde. Le représentant de la ministre de la Culture, Noureddine Athmani, a affirmé, dans une allocution prononcée en présence des autorités locales civiles et militaires et les membres de la délégation palestinienne qui prennent part à la semaine culturelle palestinienne à Constantine, que la Symphonie du Weam est "un message de paix destiné à tout le monde arabe".

### Agenda culturel

**Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou**

Jusqu'au 3 mai : Journées nationales de sensibilisation sous le thème : « *Consommons algérien* » par la direction du Commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Samedi 2 mai à 14h : Spectacles des ateliers pédagogiques de théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

**Bibliothèque communale de Larbâa Nath Irathen (Tizi-Ouzou)**

Samedi 2 mai à 14h : L'EMEV organise un café littéraire et philosophique autour de l'ouvrage de Mouloud Mammeri ou la colline emblématique de HEND SADI, universitaire, écrivain. La rencontre sera suivie d'une vente-dédicace de l'ouvrage.

**Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

Jusqu'au 8 mai : Exposition de peinture « Clair-obscur » de Mohammed Klimo

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA  
DAIRA D'EL-MENIAA  
COMMUNE D'EL-MENIAA  
M.F : 098447025138224

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire  
D'UNE OPERATION DE REALISATION  
D'UN PROJET APRES APPEL D'OFFRE  
NATIONAL**

Conformément aux prescriptions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 236-10 du 07/10/2010 portant organisation des marchés publics, modifier, Monsieur président de l'assemblée populaire communale d'EL-Meniaa wilaya de Gharadaia porte à la connaissance de tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N° 13/2015 en date du 01/04/2015 relatif au projet suivant :

## - Panier de ramadan

Et qu'après les mesures devaluation et d'analyse des meilleures offres pour la réalisation de cette opération, l'attribution provisoire de celle-ci opération sera comme suit :

N° ordre	Dénomination du projet	Entreprise retenue	Montant TTC	Durée de réalisation
01	<b>Panier de ramadan</b>	ALLANE Naila Maghaza soupirate EL MENIAA 298947020082516	13.997.203.48	01 MOIS

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offre, peuvent en cas de leur non consentement faire recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'EL-MENIAA dans un délai ne pouvant dépasser 10 jours à partir de la date de publication de cet avis aux journaux.

EL-MENIAA LE .....  
**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
POPULAIRE COMMUNALE**

Midi Libre n° 2471 - Samedi 2 mai 2015 - Anep - 321 955

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE BLIDA

**L'AVIS D'INFRUCTUOSITE  
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREITE N°5/2014  
NIS : 098509275104720**

L'école nationale supérieure d'hydraulique de Blida, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 05/2014 pour Objet : Acquisition de matériel scientifique destiné au laboratoire de recherche de Génie de l'Eau et l'Environnement de l'ENSH.

Lot N° 01 : F/P et mise en service des équipements d'Eau dans le sol et qualité des eaux

Lot N° 02 : F/P et mise en service des équipements de Génie Civil

Lot N° 03 : F/P et mise en service des équipements d'Hydrologie

Lot N° 04 : F/P et mise en service des équipements d'Hydraulique

Lot N° 05 : F/P et mise en service des équipements Chimie

Lot N° 06 : F/P et mise en service des équipements Informatique

Lot N° 07 : F/P et mise en service des équipements de Reprographie

Lot N° 08 : F/P et mise en service de Réfrigérateur de stockage des produits chimiques.

Lot N° 09 : F/P de Mobilier de Bureau.

L'opération sera relancée conformément à la réglementation des marchés publics (article 44 décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété)

Midi Libre n° 2471 - Samedi 2 mai 2015 - Anep - 322 049

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE SETIF  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : C.S.F 098619015000928

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**

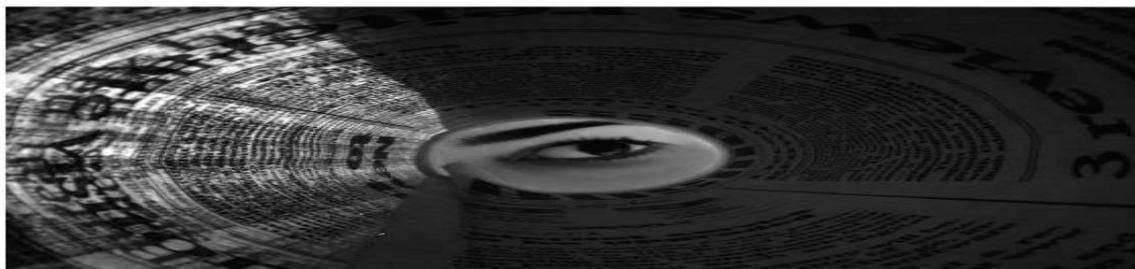
En application des dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le directeur du centre hospitalo-universitaire de Sétif, publie les résultats de l'avis d'appel d'offre national ouvert n°02 / AYANT POUR OBJET ETUDE ET LE SUIVI DE LA REHABILITATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU CHU DE SETIF, à l'issue de l'évaluation des offres du : 16/05/2015 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	Lot	Soumission retenue	N° Ident-fiscal	Note technique	Montant total en TTC DA	OBS
1	CHOIX D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR PRESTATION ETUDE ET LE SUIVI DE LA REHABILITATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU CHU DE SETIF	كريم محمد أربع	198419010913630	31	2 717 549,82	Moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre peuvent formuler un éventuel recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou dans le BOMOP en application des dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 sous cité.

Midi Libre n° 2471 - Samedi 2 mai 2015 - Anep - 322 369

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

## TROUS DE MÉMOIRE

# Quand faut-il s'inquiéter ?

*Une odeur, un goût, une musique, la première strophe d'une poésie... tous ces souvenirs venant des profondeurs de votre cerveau, parviennent à s'éveiller à tout moment dans votre mémoire.*

**P**ourtant, hier, vous avez été victime d'un trou de mémoire... vous avez oublié votre téléphone dans la voiture et remué toute la maison pour le retrouver ! Et vous avez connu un scénario presque identique avec vos clés de maison, la semaine dernière.

Alors, la mémoire, comment ça marche ? Quand faut-il s'inquiéter lorsqu'on a des trous de mémoire ?

Les spécialistes vous le diront, on n'a pas une mémoire, mais plusieurs types de mémoire, celle à court terme, ou à long terme... les scientifiques en connaissent de mieux en mieux leurs mécanismes.

> La mémoire instantanée : vous avez une adresse à écrire. Vous la lisez une fois, vous l'écrivez sur l'enveloppe et hop ! Vous l'oubliez aussitôt. L'adresse vous sera restée en mémoire une minute à peine. Le stockage de l'information aura été très temporaire.

> La mémoire à long terme : on vous l'a souvent répété, le vélo, ça ne s'oublie jamais ! Vous avez appris à tenir sur deux roues. C'est devenu un quasi-réflexe. Plus besoin de faire appel au conscient, c'est ancré dans votre mémoire.

Découvrez dans cet article le fonctionnement de la mémorisation, les causes des troubles de la mémoire et les conseils d'un neurologue expert pour savoir ce qui doit alerter en cas de trou de mémoire.

## Les étapes de la mémorisation

Vous rencontrez un jeune homme. Plusieurs zones de votre cerveau vont être mises à contribution jusqu'à la mémorisation de son visage. Et cette mémorisation se fait selon plusieurs étapes. D'abord, il y aura la perception, puis l'intégration, et pour finir la mémorisation.

> La perception : vous allez le voir avec vos yeux. Ce sont donc les aires visuelles de votre cerveau, au plan occipital à l'arrière du cerveau, qui vont intervenir. Au cours de cette phase de perception, vous allez analyser l'image : un homme, jeune, aux cheveux bruns, aux yeux bleus, etc.

> L'intégration : c'est le moment où vous comprenez à quoi correspond l'image : un jeune homme sympathique, votre voisin de palier, un importun etc.

> La mémorisation : elle ne se fera que si vous en avez besoin. Si c'est juste quelqu'un que vous croisez et qui ne vous est pas nécessaire, d'une manière ou d'une autre, vous allez l'oublier tout de suite. La mémorisation se fera en fonction de l'émotion produite (un jeune homme séduisant ou... agaçant).

La mémorisation se fera, enfin, par le jeu de la répétition. S'il s'agit de votre voisin de palier, le fait de le voir tous les jours, vous aidera à vous souvenir de son visage. Où ça dans le cerveau ?

La mémorisation s'effectue surtout dans les hippocampes. Les hippocampes sont deux petites structures situées à l'intérieur des lobes temporaux dont la mission est de mémoriser.

Mais plusieurs zones cérébrales sont activées lors du travail de mémorisation.

> S'il s'agit d'une image, le circuit passera par le lobe occipital.

> S'il s'agit d'un son, ce sera la zone pariétale.

> S'il s'agit d'une odeur, le lobe sous-frontal.

Mais, dans tous les cas, le stockage se fera au niveau des hippocampes.

Lors de la maladie d'Alzheimer, ce sont



ces hippocampes qui sont lésés en premier. C'est la raison pour laquelle - entre autres symptômes - apparaissent des troubles de la mémoire.

Voilà comment s'effectue la mise en stockage d'une information. Cependant, lorsque vous avez un nom sur le bout de la langue et que vous cherchez à retrouver une information, c'est le circuit inverse qui doit être activé : le rappel.

Si l'on reprend l'exemple d'un jeune homme que l'on croise dans la rue, il peut s'agir de quelqu'un que vous connaissez mais dont vous ne vous souvenez pas tout de suite. Vous ne l'avez pas revu depuis longtemps, vous savez que vous le connaissez, mais, impossible de vous rappeler de qui il s'agit.

Qu'est-ce qui se passe alors dans votre cerveau ? L'« indigage ». Un mot, un indice, suffira à réactiver votre mémoire. Votre cerveau a besoin d'une aide. Si le jeune homme vous dit le nom d'une ville où vous vous êtes connus, votre cerveau va associer la ville à l'image du jeune homme. Et tout revient.

## Les causes

Plusieurs circonstances ou maladies peuvent être la cause de trous de mémoire ou de troubles de la mémoire.

Il peut s'agir de simples coups de fatigue, de stress ou de déprime qui mobilisent l'énergie de votre cerveau, à d'autres endroits que la mémoire... Il peut s'agir de problèmes, de causes plus graves. Tout dépend du type de trouble.

> Les troubles attentionnels qui provoquent des trous de mémoire : ils sont liés - comme leur nom l'indique - à des défauts de l'attention. Un stress, une dépression peuvent en être la cause. Vous êtes surmené, fatigué et vous êtes moins attentif, aussi bien pour apprendre que pour vous

souvenir.

Des médicaments, de type benzodiazépines ou morphiniques peuvent également provoquer des troubles de la mémoire.

> Une démence ou une affection neurologique peuvent être la cause de troubles de la mémoire. Ces trous de mémoire sont améliorés par l'« indigage ». Vous n'arrivez pas à vous souvenir, mais, lorsque l'on vous présente un indice, le rappel mémoriel s'effectue. Ce type de troubles peut se rencontrer lors d'une maladie de Parkinson ou lors de démences.

> Les troubles de la mémoire dans le cas d'une maladie d'Alzheimer. Ces trous de mémoire ne sont pas améliorés par l'« indigage ». C'est là que peut se faire un premier diagnostic de maladie d'Alzheimer.

La maladie d'Alzheimer Autre cause éventuelle bien sûr : la maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative.

Son diagnostic se fait - entre autres - sur les troubles de la mémoire. Mais il ne s'agit pas de trous de mémoire ordinaires, du type « où ai-je bien pu fourrer mes clés ? ». Il s'agit de troubles massifs de la mémoire.

Ce sont les hippocampes du cerveau qui sont atteints, ces structures faites justement pour stocker les informations dont on veut se souvenir. Dans le cas d'une maladie d'Alzheimer, les trous de mémoire se répètent et sont prononcés. La personne ne reconnaît pas ses propres enfants, par exemple. Elle se souvient avoir eu trois fils, mais ne peut pas les reconnaître. La mémoire immédiate est touchée, celle des faits récents ou antérieurs, mais aussi la mémoire des faits anciens ou rétrogrades.

A ces troubles de la mémoire s'associent

trois autres signes :

- l'aphasie (le patient ne parvient plus à trouver le mot qui correspond à ce qu'il veut dire),

- l'apraxie (la maladresse, la difficulté à manipuler des objets usuels),

- l'agnosie (le patient ne reconnaît plus les objets ou les visages).

Rien à voir donc avec les trous de mémoire ordinaires.

## Le diagnostic

Lorsque l'on est amené à consulter pour des trous de mémoire, le médecin, généralement le neurologue ou le neuro-psychiatre, présente un test simple et efficace : les cinq mots de Dubois, du nom du professeur Bruno Dubois.

Cinq mots simples, faciles à mémoriser. Dans un premier temps, le médecin présente ces mots au patient pour qu'il les apprenne. L'interrogation est immédiate.

Dans un second temps, quelques minutes plus tard, le médecin interroge son patient, en lui présentant des indices : c'est un véhicule, par exemple, pour donner un indice sur l'un des mots. Après la mémoire immédiate, c'est le rappel différé qui est testé.

Après quelques minutes, le même interrogatoire est effectué pour évaluer, encore, la qualité du rappel différé.

Le médecin pourra alors vérifier si le stockage a été effectué ou pas.

Si la mémoire ne revient pas avec l'« indigage », il peut y avoir suspicion de maladie d'Alzheimer. Dans ce cas, un scanner sera demandé. Grâce à un scanner du cerveau, on peut éventuellement voir des lésions cérébrales, dans les lobes temporaux. Au terme de ces examens, un diagnostic précis sera effectué sur ces trous de mémoire.



**www.EMPLOIPARTNER.com**

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

<p><b>Référence : EmploiPartner-1406</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b>      • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.      • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.      • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients.</p> <p><b>Missions :</b>      • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution      • Évalue le positionnement de la société sur le marché.      • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.      • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.      • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing      • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée      • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)      • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients      • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,      • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)      • Veille à la diffusion des supports d'information,      • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...      • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits      • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes      • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels      • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes      • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</p>	<p>• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner.      • Pilote et met en œuvre la politique commerciale      • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services      • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires      • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences      • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...      • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées      • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client      • Élabore les stratégies de ventes offensives      • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes      • Met en place un réseau de distribution      • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution      • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire      • Développe et suit les grands comptes      • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques      • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs      • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants      • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs      • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures      • Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs      • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction      • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</p> <p><b>Profil :</b>      • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste      • 10 ans d'expérience      • Sens de communication      • Capacité de négociation et de persuasion      • Force de persuasion      • Rigueur, adaptabilité et mobilité      • Compétences managériales      • Sens de l'analyse      • Raisonnement inductif et déductif      • Doté d'esprit positif et créatif      • Focalisé sur les résultats</p>	<p>• grande résistance à la pression      • Capacité de détecter et de gérer les problèmes      • Maîtrise du français et de l'outil informatique      • Discrétion élevée et intégrité morale</p> <p><b>Avantages :</b>      • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</p> <p><b>Lieu de travail principal :</b>      • Kouba</p> <p><b>Référence : emploiPartner-1411</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b>      • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas      • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs      • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services      • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports      • Etablissement des documents liés au mode de transport      • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise      • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement      • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi      • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité      • Tenue à jour des documents de gestion logistique      • Gérer les réclamations clients.</p> <p><b>Profil :</b>      • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.      • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</p> <p><b>Lieu de travail principal :</b>      • Alger</p> <p><b>Référence : emploiPartner-1408</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b>      • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.      • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE      • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et mise en œuvre de gardiennage des sites de la société      • Montage et mise en forme du processus HSE      • Management et Pilotage du Processus de HSE.      • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.      • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord      • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.      • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du</p>	<p>processus HSE</p> <p><b>Profil :</b>      • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle      • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.      • Expérience minimale 02 ans      • Expérience sur un poste similaire souhaitée      • Dynamique      • disponible</p> <p><b>Lieu de travail :</b>      Alger</p> <p><b>Référence : emploiPartner-1409</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b>      • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:      • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;      • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.      • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.      • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.      • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.      • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.      • Superviser et contrôler la gestion des agences.      • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.      • Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.      • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</p> <p><b>Compétences :</b>      • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum      • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail      • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives      • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire      • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus      • Maîtrise parfaite de l'outil informatique      • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</p>
--	--	---	---

### Comment répondre à nos annonces

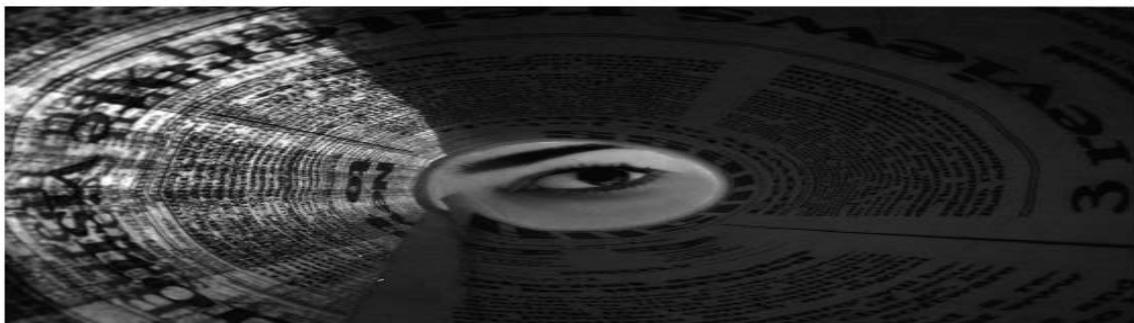
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploiPartner.com](http://www.emploiPartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**MIDI**  
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## Cuisine

### Tajine de légumes



#### Ingrédients

10 abricots secs  
50 gr de raisins blancs secs  
1 poireau  
2 oignons  
1 poivron rouge  
2 courgettes, sel  
Cumin, poivre de Cayenne  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
1 c. à soupe de jus de citron  
200 ml de bouillon de légumes

#### Préparation

Mettre les abricots et les raisins à tremper. Laver et couper le poireau. Nettoyer les oignons et les couper. Oter la peau du poivron et le couper en lanières. Laver les courgettes et les couper en morceaux de 3cm. Mettre l'huile à chauffer dans une casserole large et y cuire les courgettes et le poivron quelques minutes. Ajouter les oignons et le poireau en poursuivant la cuisson 2 ou 3 minutes. Egoutter les abricots et les raisins. Couper les abricots en 2 et verser abricots et raisins dans la casserole. Arroser avec le bouillon de légumes. Assaisonner avec le sel, le poivre de Cayenne et le cumin. Ajouter le jus de citron. Porter à ébullition et verser dans le tajine. Placer le tajine dans le four th 6 (160°) cuire 30 min.

### Tarte milanaise



#### Ingrédients

1 pâte brisée  
Gelée de fraise  
200 g de beurre ramolli  
200 g de sucre fin  
200 g d'amandes en poudre  
80 g de farine  
4 œufs

#### Préparation

Travailler au fouet électrique le beurre, le sucre et les œufs pour obtenir une mousse. Incorporer à la spatule la farine et les amandes. Beurrer un moule de 28 cm. Étendre la pâte et la piquer à l'aide d'une fourchette. Étaler sur toute la surface 1cm de gelée de fraise. Verser la préparation par-dessus. Cuire 30 min à four 7.

## DUVET

# Faut-il épiler ou décolorer ?

Quand il s'agit du duvet, on se demande parfois s'il faut choisir de s'épiler ou s'il faut se contenter de décolorer.

PAR OURIDA AÏT ALI

### La décoloration

Elle est efficace mais à condition que le duvet ne soit pas long et fourni, sinon le résultat n'est pas très esthétique. De plus, les produits décolorants, utilisés de façon systématique, peuvent irriter la peau à la longue et sont à déconseiller aux femmes enceintes. La meilleure solution est sans doute d'alterner épilation et décoloration, pour à la fois ménager la peau et affaiblir le poil. En effet, les poils qui repoussent après une épilation orientale sont courts et fins, en les décolorant, ils deviennent alors invisibles.

### Quand le duvet est disgracieux

Le choix va en général à l'épilation, une solution très efficace.

Certains reprochent parfois à l'épilation à la cire ou à l'épilation à la pince de transformer le duvet en poil terminal, donc en poil plus épais. Pourtant, depuis des généra-

tions, les femmes orientales s'épilent le duvet. L'épilation à la cire rend la peau lisse et douce et apporte un aspect "net" au visage. De plus, le duvet devient inexistant après quelques mois d'épilation à la cire.

### Recette de la cire à épiler

#### Ingrédients :

2 verres de sucre en poudre  
Un demi-verre d'eau  
Le jus d'un demi-citron  
Une c. à soupe de miel

#### Préparation :

Disposez le sucre et l'eau dans une casse-

role, mélangez et faites caraméliser à feu doux. Lorsque le caramel blondit, versez-en une gouttelette sur votre plan de travail : si elle a une forme bombée et que vous pouvez la prendre entre les doigts et la presser, c'est signe qu'elle est prête à être utilisée. A ce moment, ajoutez quelques gouttes du jus de citron et le miel. Mélangez bien ! Versez la préparation dans un bol en céramique. Laissez la pâte refroidir ni trop ni trop peu. Confectionnez ensuite une boule de ce caramel et pétrissez-la pour la conserver souple et assez collante.



## A L'APPROCHE DES EXAMENS

### Quelques conseils pour aider votre fils ou votre fille le jour J



Nous sommes en période d'examen, période propice au stress et à l'anxiété pour les mamans. Ce n'est certainement pas le moment de paniquer. Au contraire, il faut garder son calme.

#### Préparer le terrain

Si votre enfant passe ses épreuves dans un lycée qui n'est pas le sien, allez reconnaître le trajet avec lui. Évaluez le temps qu'il vous faudra pour l'y emmener ou renseignez-vous sur les modes de transport possibles. Méfiez-vous des possibilités de retard dans nos transports en commun.

#### La veille

Inutile de se lancer dans de grandes révisions la veille du grand jour. Cela ne sert à rien... Au contraire, votre enfant doit s'aérer, se changer les idées. Pourquoi ne pas prévoir une sortie au cinéma avec ses amis et une séance de questions-réponses.

#### Préparez ses affaires

Aidez-le à s'organiser, à préparer ses affaires et ses habits pour le lendemain. Mieux vaut qu'il s'habille comme il en a l'habitude, l'important étant de se sentir à l'aise, d'être "bien dans ses baskets". Il n'y a rien de pire que de s'en occuper au dernier moment.

#### Ce qu'il ne faut pas oublier

- La convocation,
- Les papiers d'identité
- Des stylos

- Des crayons à papier
- Une gomme
- Une montre

- De quoi manger à des heures libres pour éviter une éventuelle fringale (une barre chocolatée, barre de céréales, pomme...),

- Une bouteille d'eau minérale.

#### Le matin

Votre enfant doit se lever tôt pour se préparer dans le calme, sans stress. Multipliez les dispositifs de réveil pour être sûr de passer une bonne nuit. Au lever, faites-lui boire un grand verre d'eau minérale qui l'aidera à trouver un peu d'appétit et préparez-lui un petit-déjeuner riche et équilibré (lait, céréales, un yaourt et un fruit).

#### Se rendre sur place

Emmenez-le à son centre d'examen sans lui parler de ses épreuves. Parlez-lui d'autre chose, de ses prochaines vacances par exemple. Une fois arrivée, le mieux est qu'il cherche tout de suite sa salle. S'il lui reste un petit peu de temps, libre à lui de le gérer comme il le souhaite.

## Trucs et astuces

### Faire briller un miroir

Frottez la surface de votre miroir avec une pomme de terre. Passez ensuite un chiffon imbibé



d'alcool à brûler et d'eau (15 cl d'alcool pour 1 litre d'eau). Séchez et faites briller avec un chiffon sec.

### Transformer un bouquet en fleurs séchées



Pour conserver et transformer un bouquet en fleurs séchées, enveloppez-le dans du papier journal, puis suspendez-le dans un endroit sombre et bien aéré.

### Regarder la télévision sans se fatiguer les yeux



Placez une lampe derrière la télévision. Cette lampe éclairera le mur et empêchera à vos yeux de trop se fatiguer devant l'écran.

### Remodeler une balle de ping-pong



Plongez la balle malmenée et déformée par les coups dans un récipient d'eau bouillante. Au bout de quelques minutes, la balle aura repris sa forme.

O. A. A



VIE ET TERRE

# Le séisme au Népal du 25 avril 2015, magnitude Mw 7.9

*La région du Népal où s'est produit le séisme de magnitude 7.9 du 25 avril fait partie de la longue zone sismique du front himalayen, étudiée depuis plus de 5 ans, dans le cadre d'une collaboration entre le Nepal (Department of Mines and Geology), l'EOS à Singapour (Earth Observatory of Singapore) et des équipes françaises de sismotectonique du CEA, de l'IPGP (CNRS/Paris Diderot/Sorbonne Paris Cité) et de l'IPGS (CNRS/Université de Strasbourg).*

Après avoir découvert les ruptures superficielles de deux grands séismes anciens, ceux de 1255 et 1934 à l'Est de Katmandou, jusqu'ici réputés "aveugles", les chercheurs avaient identifié la région située entre Katmandou et Pokhara comme la zone à plus haut risque actuel dans l'Himalaya Népalais, susceptible de rompre dans un avenir proche.

Le séisme de magnitude Mw 7.9 qui a secoué la région de Katmandou en plein centre du Népal, samedi 25 avril 2015 à 11h41 heure locale (6h11 UTC ou 8h11 heure de Paris), est survenu le long de la zone de collision entre les plaques Inde et Eurasie. L'Inde et le sud-Tibet convergent à une vitesse d'environ 17 à 21 mm/an le long de l'Himalaya. Les contraintes accumulées par cette convergence sont relâchées périodiquement lors de séismes majeurs sur les failles du front Himalayen comme lors des séismes du Cachemire (Mw 7.6 en 2005), de l'Assam (M 8.6, 1950), de Bihar-Népal (Mw 8.4 en 1934) ou encore de Kangra (Ms 7.8 en 1905). L'événement du 25 avril, qui a fait plus de 4 000 victimes, est donc un séisme continental majeur, le plus grand que le Népal ait connu depuis le séisme de 1934 qui avait fait plus de 15000 victimes. Le bilan des dégâts en surface montre un ensemble d'immeubles écroulés à Katmandou. De nombreuses avalanches sont signalées jusque dans la haute chaîne de l'Himalaya. Le séisme a été suivi de nombreuses répliques, dont deux séismes de Mw 6.6-6.7 dans la zone épiscopentrale et au NE de Katmandou, une douzaine de Mw 5-6 et nombreux Mw 4-5. Les répliques se répartissent sur une longueur de 150 km et une largeur de 50 km, vers l'Est de l'épicentre dans la direction de Katmandou.

**Contexte géodynamique**  
Cette crise sismique se déroule dans le contexte de la collision Inde-Eurasie. La vitesse de convergence entre l'Inde et l'Eurasie est de 4cm/an dont environ 2 cm/an sont directement absorbés par la déformation au front de la chaîne himalayenne, principalement au niveau de la faille frontale appelée MFT (Main Frontal Thrust). Le reste de la déformation est répartie plus au Nord au Tibet, en particulier sur les grandes failles décrochantes qui découpent le plateau tibétain, elles aussi capable de générer des gros séismes comme par exemple lors du séisme de Kokoxili de Mw 7.8 en 2001.



## Éléments connus sur le séisme

L'épicentre est localisé à mi-chemin entre Pokhara, l'une des villes les plus importantes du pays et un important centre touristique, et Katmandou la capitale du Népal (N28.147 ; E84.708 d'après l'USGS). La profondeur de l'hypocentre varie selon les sources entre 29km (profondeur Scardec Geoscope) et moins de 10km, (USGS préliminaire). Le séisme a été suivi de nombreuses répliques, dont deux séismes de Mw 6.6-6.7 dans la zone épiscopentrale et au NE de Katmandou, une douzaine de Mw 5-6 et nombreux Mw 4-5. Les répliques se répartissent sur une longueur de 150 km et une largeur de 50 km, à l'Est de l'épicentre. Le mécanisme au foyer du séisme, déduit de l'analyse sismologique, indique un plan chevauchant très plat (pendage faible de 5 à 7°) vers le Nord, de direction N104°E. La position et la profondeur de l'hypocentre, et la répartition des répliques suggèrent que la surface qui a rompu est de l'ordre de 150 km en Est-Ouest et de 50 km en Nord-Sud, et se serait propagée d'Ouest en Est, en direction de la zone qui avait glissé lors du séisme de 1934, ce qui

pourrait expliquer les dégâts sévères à Katmandou. Cette disposition suggère également que la faille qui a rompu le 25 avril est fort probablement la partie sub-horizontale du MFT (cf figure). Les déplacements attendus sont probablement de plusieurs mètres (à titre de comparaison les déplacements lors du séisme de Mw 7.6 de 2005 au Pakistan avaient atteint 10 m sur le plan de faille). La question de savoir si le séisme a rompu la surface au niveau du MFT est ouverte. Des acquisitions en imagerie spatiale (Sentinel pour le radar et Spot + Pleiades pour l'optique) ont été demandées dès samedi matin à l'ESA et au CNES. Le séisme de 1934 avait, quant à lui, provoqué une rupture de surface avec un déplacement de 5 à 6 m, avec une surélévation d'un bord de la faille de 4 à 5 mètres sur une distance d'environ 150 km (Sapkota et al., 2013).

## Ce séisme dans le contexte de la sismicité du Népal

Le front de l'Himalaya a connu de nombreux séismes plus ou moins bien documentés. Les équipes françaises (CNRS et CEA) en collaboration avec l'EOS Singapour et les collègues népalais sont très actives sur ce sujet depuis plusieurs

années.

Les travaux de paléosismologie récents ont permis de préciser l'image de la sismicité de l'est de l'arc himalayen, et notamment l'extension de la rupture associée au séisme de 1934 de Mw8.2, qui avait déjà dévasté Katmandou. Ces mêmes travaux ont aussi permis de préciser la période du séisme précédent, en 1255, ainsi que les séismes antérieurs pour établir un temps de retour autour de 800 ans pour les grands séismes du front himalayen (Bollinger et al., 2014)

Le travail le plus récent de l'équipe CEA-IPGP (L. Bollinger et Y. Klinger) pour la France, EOS (P. Tapponnier) pour Singapour et DMG (S. Sapkota) pour le Népal, sur le bilan de moment sismique pour la région de Katmandou à partir des informations paléosismologiques et historiques et du taux de déformation régional indique que la région directement localisée entre les séismes de 1505 et 1934, qui n'avait rompu au par avant qu'en 1344 lors d'un séisme de magnitude M7.5 était proche de son seuil de rupture, ce qui vient d'être confirmé par le séisme du 25/04/2015.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ECHELLE DE RICHTER

Charles Francis Richter, inventeur américain

Charles Francis Richter est un sismologue américain né à Butler County près de Hamilton (Ohio) le 26 avril 1900 et mort le 30 septembre 1985 à Altadena (Californie). Richter a passé la plupart de sa vie professionnelle au Cal Tech, devenant professeur de sismologie en 1952. Avant les travaux de Richter, la seule façon d'évaluer un tremblement de terre était d'utiliser l'échelle de Mercalli établie en 1902. L'échelle de Mercalli classait les tremblements de terre de 1 à 12 en fonction de la quantité de dommages survenus à des personnes et des bâtiments. Cette échelle était relative à la façon dont les bâtiments avaient été construits et à la manière dont les populations étaient préparées à une catastrophe naturelle.



### LES SIMPSON A TYRAN, TYRAN ET DEMI



22h35



Dans la sombre prison de Springfield, trois policiers viennent chercher Monsieur Burns. Et afin de comprendre cette étrange situation, le vieil homme nous raconte son histoire... Quelques semaines plus tôt, il organisa une fête du 4 juillet chez lui, obligeant ses employés à s'occuper de son festin et à le divertir tout l'après-midi. Après l'éprouvante représentation d'une pièce peu appréciée, Homer, Lenny et Carl en ont assez, et décident d'avoir leur propre fête à leur tour, et ce dans la cave à vin même de leur patron !

### DES BRONZÉS AU PÈRE NOËL : LA FOLLE HISTOIRE DU SPLENDID



22h35



«Les Bronzés», «Les Bronzés font du ski», «Le Père Noël est une ordure»... En l'espace de trois films désormais cultes, le Splendid devint la troupe la plus populaire du cinéma français. Pour la première fois à la télévision, ses membres (Christian Clavier, Gérard Jugnot, Marie-Anne Chazel, Josiane Balasko, Thierry Lhermitte et Michel Blanc) racontent eux-mêmes leur parcours. Accompagnés de ceux qui les ont suivis tout au long de leur carrière, ils confient des anecdotes et des images encore jamais dévoilées. Des «Bronzés» au «Père Noël est une ordure», découvrez la folle histoire de la troupe la plus célèbre et talentueuse du cinéma français, celle du Splendid

### LES ANNÉES BONHEUR



23h05



Nostalgie et bonne humeur sont au programme, en compagnie de Patrick Sébastien. Le présentateur est, comme de coutume, entouré de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes. Secondé par Fabien Lecoeuvre, spécialiste de la chanson française, l'animateur égrène les petits secrets et les souvenirs des années passées. Une soirée placée sous le signe de la fête et pleine de surprises où les

### MONGEVILLE UN SILENCE DE MORT



20h35



Le juge Mongeville reçoit un appel au secours de Jeanne Marsac, une amie de jeunesse dont le mari est mort dans d'étranges circonstances. La police mène l'enquête sous la houlette de la capitaine Valentine Duteil que le juge connaît bien. Jeanne invite Mongeville dans la magnifique propriété où elle habite avec ses deux fils, ses deux brus et son petit-fils... Leurs retrouvailles sont émouvantes. Antoine Mongeville et Jeanne ont vécu autrefois une grande histoire d'amour. Et puis la vie les a séparés, et Jeanne a épousé Pierre Marsac qui s'est révélé un homme dur et autoritaire. D'ailleurs sa mort ne peina personne dans la famille



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

### MONUMENTS ÉTERNELS PÉTRA, CAPITALE DU DÉSERT



22h30



Elle fut la capitale d'un richissime royaume, celui des Nabatéens, aux confins des déserts d'Arabie, de Syrie et du Néguev. À l'aube de l'ère chrétienne, Pétra fut pourtant absorbée par l'Empire romain, avant d'être livrée aux pillages des Bédouins et de disparaître de la mémoire des hommes. Il faut attendre 1812 et le périple de l'explorateur suisse Johann Ludwig Burckhardt pour que «la baroïlée» se dévoile à nouveau aux yeux du monde. Malgré les tremblements de terre et les ravages séculaires des pilliers, la merveille jordanienne offre des vestiges de ses improbables constructions aux couleurs rouge-rose, taillées dans le grès

### LES AVENTURES DE BILLY STONE : LE MÉDAILLON SACRÉ



20h45



C'est au coeur d'un orphelinat que Daniel Anderson raconte des histoires aux enfants. Cette fois-ci, Daniel leur conte l'histoire de Billy Stone et Allie : deux amis qui s'amusent à jouer aux archéologues. Suite à la découverte d'un médaillon sacré, ils se retrouvent projetés dans le temps et arrivent sur une île déserte. Pour sauver la vie d'Allie, Billy doit offrir le médaillon à Cobra un seigneur de guerre maléfique qui règne sur l'île. Pour pouvoir récupérer le médaillon et sauver l'île de l'esclavage, Billy et Allie vont devoir apprendre à travailler avec le jeune héritier du trône arrogant, leur meilleur ami et un vieux sage

### HAWAII 5-0 UA 'AIHUE



20h50



Un voleur d'oeuvres d'art dissimule un tableau de Van Gogh dans le bagage d'un touriste venu à Hawaï en famille. Le 5-0 collabore avec Nicole Booth, une enquêtrice d'assurance qui les dirige vers un expert en art facilitant les transactions illicites. Kono et Chin Ho s'infiltrèrent alors à une convention réunissant les collectionneurs les plus riches du monde

### CE SOIR TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR

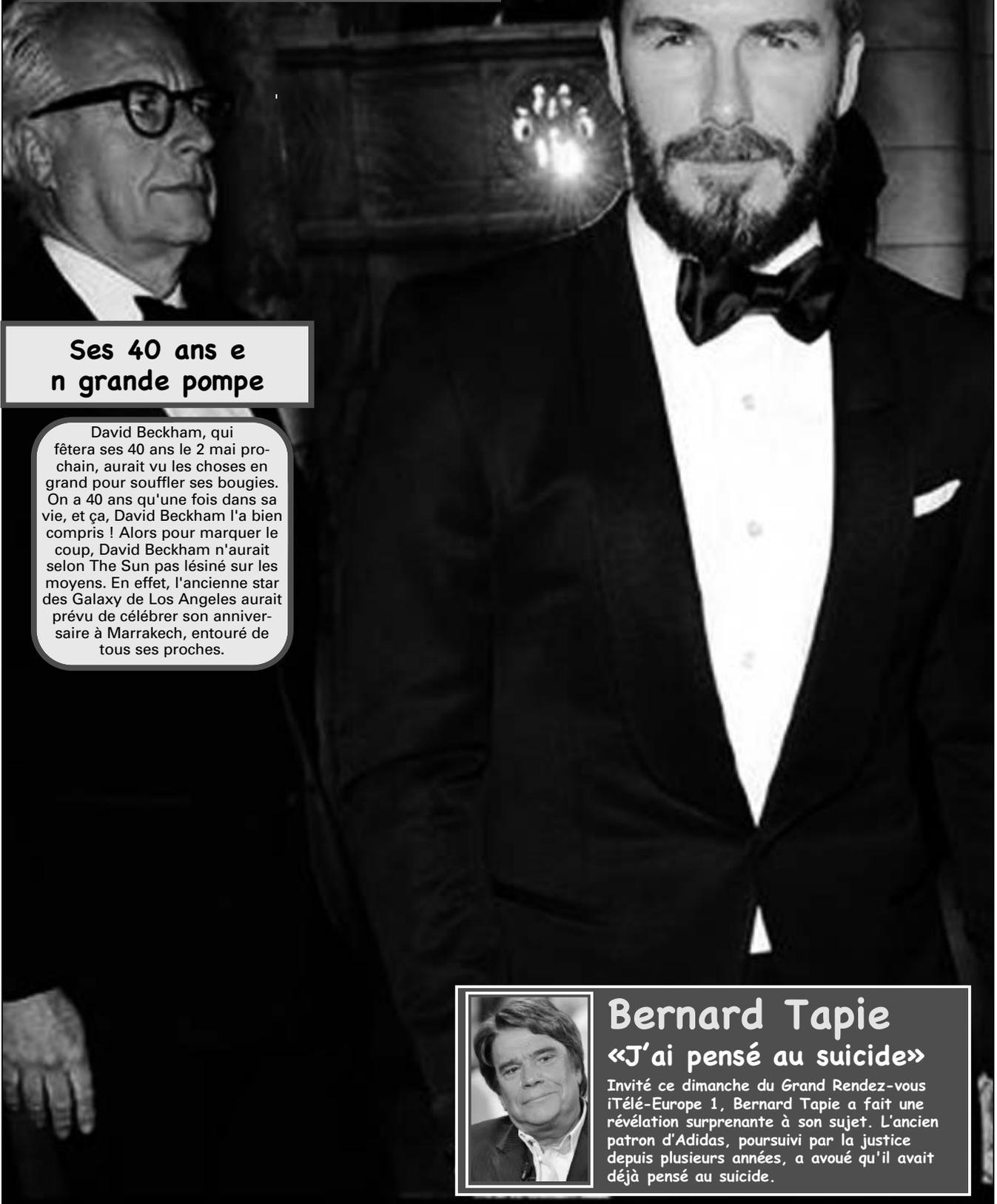


22h35



Au cours de la soirée, Arthur accueillera l'humoriste Franck Dubosc, l'animatrice Karine Ferri, l'acteur Michel Boujenah, l'humoriste Florent Peyre, l'animateur Christophe Beaugrand, l'humoriste Jarry et la chorégraphe Mia Frye. Ces personnalités devront se frotter aux épreuves emblématiques de l'émission comme In the Dark ou le célèbre Décor penché ! Les invités devront plus que jamais faire appel à leur sens de la dérision et leurs dons d'improvisation afin de relever les défis d'Arthur

# David Beckham:



**Ses 40 ans en grande pompe**

David Beckham, qui fêtera ses 40 ans le 2 mai prochain, aurait vu les choses en grand pour souffler ses bougies. On a 40 ans qu'une fois dans sa vie, et ça, David Beckham l'a bien compris ! Alors pour marquer le coup, David Beckham n'aurait selon The Sun pas lésiné sur les moyens. En effet, l'ancienne star des Galaxy de Los Angeles aurait prévu de célébrer son anniversaire à Marrakech, entouré de tous ses proches.



**Bernard Tapie**  
**«J'ai pensé au suicide»**

Invité ce dimanche du Grand Rendez-vous iTélé-Europe 1, Bernard Tapie a fait une révélation surprenante à son sujet. L'ancien patron d'Adidas, poursuivi par la justice depuis plusieurs années, a avoué qu'il avait déjà pensé au suicide.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

## RESPONSABILITÉ PÉNALE 400 ENFANTS MINEURS CROUPISSENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES



PAR CHAHINE T

Quatre-cents (400) enfants mineurs croupissent dans les établissements pénitentiaires à travers le pays, a indiqué jeudi à Alger la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus. Intervenant lors d'une rencontre sur la responsabilité pénale de l'enfant, la juge des mineurs, Meriem Chorfi a affirmé que 400 enfants se trouvaient actuellement dans des établissements pénitentiaires. Ils sont soumis à des "mesures spéciales et souples tel que stipulé par la loi".

En vertu de la loi régissant l'organisation des prisons et la réinsertion sociale des détenus, l'enfant détenu de moins de 18 ans est "séparé des détenus adultes, peut être en contact direct avec les visiteurs et est soumis à des mesures disciplinaires allégées en cas d'infraction au règlement intérieur de l'établissement". Il bénéficie de vacances d'une trentaine de jours pendant l'été qu'il passe avec sa famille et des vacances de 10 jours tous les trois mois à l'occasion des fêtes nationales et religieuses.

Un programme d'enseignement des mineurs délinquants conforme aux programmes nationaux, un programme d'al-

phabétisation et un programme de formation professionnelle sont élaborés par la commission de rééducation au sein des établissements pénitentiaires.

Aux côtés des mineurs délinquants, il existe dans les établissements pénitentiaires des mineurs qui n'ont commis aucun crime sauf celui d'être né durant la période de détention de leurs mères.

La femme enceinte "bénéficie de conditions de détention appropriées à son état en matière d'alimentation, de prise en charge médicale et la visite des proches", a fait savoir la juge.

La législation en vigueur permet à la détenue dont l'enfant est né durant la période de sa détention de garder auprès d'elle son petit pendant trois ans.

La rencontre à laquelle ont pris part des magistrats, des universitaires, des associations activant dans le domaine des droits de l'Homme et la Gendarmerie et Sûreté nationales a été organisée par le Centre de recherches juridiques et judiciaires en coordination avec le programme de soutien de la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE.

Présent à cette rencontre, le juge français Jean-Pierre Rosenczweig a évoqué l'expérience française en matière de prévention contre la délinquance primaire salu-

ant le projet algérien relatif à la protection de l'enfant qui est actuellement au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les participants à la rencontre ont examiné le contenu de ce projet de loi. Certains ont déploré "le fait qu'il n'accorde pas de larges prérogatives au juge pour la prise en charge des enfants agressés par un ascendant ou par tout autre personne".

Ils se sont félicités du fait que le projet prévoit la création d'une instance nationale pour la protection et la promotion de l'enfant, présidée par un commissaire national et qui relèvera du Premier ministre.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait présenté, rappelle-t-on, le projet de loi relatif à la protection de l'enfant devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN.

Il avait précisé alors que le projet de loi en question visait à mettre au point des règles et mécanismes pour la protection de l'enfant par l'adaptation de la législation nationale aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie rapporte l'APS.

Le projet vise également, selon le ministre, à mettre en place un cadre juridique global pour la protection de l'enfant qui englobera la protection sociale et judiciaire pour deux catégories d'enfants ayant besoin d'aide (enfants en danger et enfants délinquants) tout en veillant aux spécificités de chaque catégorie.

Le projet tend aussi à faciliter le travail des instances spécialisées en matière de protection de l'enfance et à établir des canaux de coordination afin de concrétiser les mécanismes de protection et en garantissant l'efficacité, selon l'exposé du ministre. Le projet de loi sera présenté au parlement début mai prochain, auprès de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN.

**MOBILIS PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FAA**  
**Parrain**  
**du Semi-marathon International de Béjaia**

Mobilis partenaire officiel de la fédération Algérienne d'Athlétisme (FAA), accompagne la 10<sup>ème</sup> édition du semi marathon international de la ville de Béjaia, organisé par l'athlétisme méditerranéen club de Béjaia (AMCB), le Vendredi 01 Mai 2015 à partir de 9h00, à travers un parcours qui empruntera les artères principales de la ville de Yamma Gouraya.

Une manifestation sportive annuelle d'envergure internationale, comptant pour la 7<sup>ème</sup> étape du circuit national des courses sur route « Mobilis », et qui réunira plusieurs spécialistes de très haut niveau algériens, maghrébins, africains et européens de la course à pied.

Ce traditionnel évènement, devenu un rendez vous incontournable pour la population Béjaoui et pour plus de cinq mille (5000) coureurs, représentant les 11 pays qui prendront part aux trois courses du programme:

Course « Enfants » : d'une distance de 3Km

Course « populaire » : d'un parcours de 7Km

Le « Semi-marathon » : l'épreuve reine courue sur 21 Km

Les prochaines étapes du circuit national des courses sur route « Mobilis », se poursuivra à travers les villes suivantes: SETIF le 08 Mai, EL TARGH le 09 Mai, TIZI OUZOU le 15 Mai, MASCARA le 23 Mai, ALGER le 29 Mai, pour se clôturer à JIJEL le 05 Juin 2015.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**Baisse de 6%**  
**du nombre**  
**de victimes durant**  
**le 1er trimestre 2015**

Une baisse de 6,38% des victimes des accidents de la route dans les zones urbaines a été enregistrée durant le premier trimestre 2015 par rapport à la même période de l'année précédente.

Le nombre de victimes des accidents de la route a baissé de 6,83% durant le premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué jeudi à Alger le commissaire de police, Ahmed Nait El-Hocine, sous-directeur chargé de la prévention routière à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en marge du 2<sup>ème</sup> congrès de la médecine du sommeil.

Selon le même responsable, le nombre d'accidents a connu une baisse passant de 4189 accidents durant le premier trimestre 2014 à 3683 accidents durant la même période de l'année en cours (une baisse de 12,9%).

Cette baisse est due notamment au redéploiement par la DGSN des unités territoriales et celles de lutte contre les infractions du code de la route.

RN

## SÛRETÉ NATIONALE : DURANT LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2015 1.365 délinquants impliqués dans des affaires criminelles

Quelque 1.365 enfants ont été impliqués dans des affaires criminelles durant le premier trimestre 2015, a indiqué jeudi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors d'une rencontre sur la responsabilité pénale de l'enfant, la commissaire divisionnaire, Kheira Messaoudene a précisé dans une déclaration à l'APS que 1.365 enfants délinquants ont été recensés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 dont deux sont impliqués dans une affaire d'homicide volontaire et 4 quatre autres dans une tentative d'homicide volontaire.

Sept (07) mineurs sont impliqués dans des affaires de violence contre ascendants et sept autres dans des affaires de violence causant la mort.

438 enfants sont impliqués durant la même période dans des affaires de vol, 67 mineurs dans l'association de malfaiteurs et 75 dans des affaires liées aux mœurs.

Selon les services de sûreté, 81 enfants consomment de la drogue tandis que 332 autres sont impliqués dans divers délits. 858 du total des mineurs délinquants sont âgés entre 16 et 18 ans dont 423 (13-16 ans) et 65 autres (13-10 ans), a précisé Mme Messaoudene soulignant que 19 d'entre eux n'ont pas encore atteint dix ans.

Elle a expliqué les causes de cette situation par la dégradation des valeurs morales dans la société, les conséquences néfastes de l'usage de nouvelles technologies, l'absence de l'autorité parentale et le manque de collectives locales et des associations concernées.

Par ailleurs, des mesures draconiennes sont prises à l'encontre de ceux qui exploitent les enfants en Algérie, a fait savoir Mme Messaoudene rappelant que les unités de la protection de l'enfance relevant de la DGSN ont été renforcées par la police de proximité à l'intérieur des quartiers populaires.